



WWF

RAPPORT

FR

2014

Draw
the
Line

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012-2013

WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5,8 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables, et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

En 2011, le WWF a fêté ses 50 ans.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 187 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Depuis décembre 2009, la navigatrice Isabelle Autissier est présidente du WWF France et Philippe Germa en est le directeur général depuis le 4 février 2013.

En 2013, le WWF France a fêté ses 40 ans.

Retrouvez la rétrospective de nos actions sur le site <http://40.wwf.fr>

Photo de couverture : Pour montrer son opposition aux projets de prospection pétrolière dans le parc national des Virunga, un villageois a écrit sur la paume de sa main «Draw the Line» (Fixons la limite), le slogan de la campagne du WWF.

Brent Stirton / Reportage by Getty Images / WWF-Canon

© Concept & design by © ArthurSteenHorneAdamson

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature
(Formerly World Wildlife Fund)

® «WWF» & «Living planet» are WWF Registered Trademarks /
«WWF» & «Pour une planète vivante» sont des marques déposées.

WWF France, 1 carrefour de Longchamp, 75016 Paris.



www.wwf.fr



[/wwffrance](https://www.facebook.com/wwffrance)



[@wwffrance](https://twitter.com/wwffrance)

SOMMAIRE

Nos combats	6
En route vers Paris	7

UNE ONG PLANETAIRE 8

Fixer les limites	10
Un WWF solidaire	16
Les aires marines ont le vent en poupe	22

SUR LES VOIES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 26

Être force de propositions et d'idées	28
Un WWF foncièrement écologique	34
Conserver la biodiversité ultra-marine	36
Reverdir l'Europe	38

FAIRE DE L'ENTREPRISE UN ACTEUR DU CHANGEMENT 42

Le monde économique, acteur du changement	44
---	----

DONNER ET COMMUNIQUER POUR PROTÉGER 48

Merci pour votre générosité	52
Une année sous le signe des 40 ans	56

BILAN ANNUEL 62

Gouvernance	64
Salarié-es engagé-es	68
Nos comptes	69
Compte emplois/ressources 2012-2013	70

40 ANS DE LUTTES



Peu de personnes auront autant compté que Luc Hoffmann dans le combat pour la conservation de la nature. Président du WWF France de 1996 à 2000 et actuel président honoraire, cet ornithologue bâlois a consacré – en toute humilité – son existence, son énergie, sa force de persuasion, et sa fortune, au sauvetage de territoires qui jouent un rôle déterminant dans le fonctionnement global de notre écosystème. Fondateur de la station biologique de la Tour du Valat et de l'International Wildfowl Research Bureau, cofondateur du WWF en 1973, instigateur de la Convention internationale de Ramsar pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides, promoteur de la Fondation internationale du Banc d'Arguin, Luc Hoffmann est à l'origine de grandes avancées pour la conservation des espaces et des espèces. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons ouvrir ce rapport d'activité en saluant cet homme, dont la détermination et l'engagement restent un modèle pour tous.





NOS COMBATS

Isabelle Autissier
Présidente du WWF France



40 ans est un bel âge où, nombre d'entre nous le savent, on commence à se retourner sur ce que l'on a accompli et on se tourne à la même seconde et avec énergie vers l'avenir.

Depuis le 17 octobre 1973, date de la création du WWF France grâce à l'ardeur de Luc Hoffmann, jusqu'à aujourd'hui, un long combat a été mené.

Nous sommes partis 300, et par un prompt renfort, nous sommes aujourd'hui 200 000 en France, même si nous ne sommes pas arrivés au port.

Partis pour réconcilier l'homme avec la nature qui le porte, nous avons élargi notre champ d'action, passant de la biodiversité à la défense des milieux qui leur sont indispensables.

Puis nous nous sommes attachés à l'analyse des menaces et des contraintes émanant de notre mode de vie, de production et de consommation et, étape ultime, nous nous attachons aujourd'hui à la construction des solutions pour un avenir

soutenable avec l'ensemble de nos partenaires : citoyens, collectivités, État, monde économique et associatif.

Il ne s'agit pas seulement de sauver les tigres ou les baleines. À travers ces combats, c'est bien l'homme, sa capacité à exister durablement, dans des conditions décentes et équitables, qui est au centre des préoccupations du WWF en France.

Des victoires, nous en avons eu, je pense à :

- Une gestion plus écologique de la Loire.
- La sauvegarde de la biodiversité en Camargue et des tortues Luth en Guyane.
- La protection des coraux de Nouvelle-Calédonie.
- La création d'aires marines protégées en Méditerranée.
- La création de labels responsables pour le bois, le poisson, le soja et bien d'autres richesses naturelles.

Pour n'en citer que quelques-uns.

Nous sommes donc fiers de notre parcours et de représenter aujourd'hui la plus grande organisation mondiale de protection de l'environnement : le réseau du WWF International, fort de plus de 5 millions de membres et présent dans une centaine de pays.

Travailler aux côtés de nos collègues en Europe, en Asie, en Afrique ou en Amérique, nous rappelle chaque jour que les hommes sont citoyens de leur planète, et que leur solidarité est la clé pour relever les défis qui se présentent à nous de manière toujours plus urgente.

Un pas décisif a déjà été franchi, certes encore insuffisant. De plus en plus de citoyens, d'entreprises, d'acteurs politiques, ne se posent plus la question du pourquoi, mais du comment transformer notre société en un monde durable.

Comptez sur nous, le WWF France prépare déjà cet avenir des solutions.



Paul Valéry voyait dans le 20^{ème} siècle, le siècle d'un monde fini. Notre siècle sera celui d'un monde de rareté, né d'une civilisation de plus en plus consommatrice de ressources.

Il nous faut donc encore et toujours nous projeter vers l'avenir. Un avenir, dans lequel le changement climatique sera un enjeu essentiel pour l'humanité.

La modification de notre climat telle que les experts l'envisagent va impacter de façon dramatique nos espaces, et nos espèces, mais va aussi, mettre à rude épreuve nos sociétés et leurs systèmes politiques.

Dès maintenant, de nombreux pays sont en situation de grande fragilité à cause des dérèglements climatiques et de leurs conséquences. Il apparaît de plus en plus probable que, des typhons comme le typhon Haiyan qui a cruellement frappé les Philippines ne seraient pas aussi forts et destructeurs sans le dérèglement des équilibres climatiques mondiaux.

Quel curieux paradoxe ! Les rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) se succèdent et confirment nos pires craintes. Nous n'avons jamais été aussi sûrs de ce que nous allons devoir affronter. Et pourtant, nous constatons que ces alertes de plus en plus précises sont de moins en moins audibles par les populations et les décideurs politiques et économiques.

En 2015, la conférence de Paris sur le climat va être un moment crucial, car ce rendez-vous est celui que la diplomatie s'est donné pour conclure un nouveau protocole engageant les États à lutter contre le changement climatique.

Et, selon moi, il n'y a qu'une seule question à se poser : comment faire en sorte que la conférence de Paris puisse accoucher d'un protocole ayant la même pérennité et la même image que celui signé à Kyoto, il y a plus de 20 ans ?

Nous avons dès à présent une certitude. Les ONG en tant que représentantes de la société civile ont un rôle essentiel à jouer, et si elles ne peuvent pas tout, il est certain qu'un accord est introuvable sans leur mobilisation mondiale.

C'est dans cet objectif que nous avons créé, cette année, le «Cercle des Amis du WWF» (<http://lecercle.wwf.fr>) que nous vous proposons de rejoindre.

Pour le WWF en France, le chemin vers l'accord de Paris en 2015 commence donc aujourd'hui.



**UNE ONG
PLANÉTAIRE**



FIXER LES LIMITES

Lors de son congrès annuel qui s'est tenu en mai 2013 au sein du parc national américain de Grand Teton (Wyoming), le WWF a dévoilé sa nouvelle stratégie internationale de conservation. Décryptage.



Pendant 50 ans, le WWF a obtenu des avancées marquantes dans la conservation de la biodiversité.

Mais la réussite de notre mission, un monde où les hommes vivent en harmonie avec la nature, n'est pas encore acquise, comme le montre le déclin constant des indicateurs environnementaux sur l'état de notre planète.

Le rapport « planète vivante » du WWF indique que nous avons perdu 30 % de notre biodiversité entre 1970 et 2012, et l'indice d'empreinte écologique montre que la consommation excède les capacités de régénération de notre planète de 50 %.

Le constat est sans appel : nous n'arrivons pas à inverser la tendance. Il faut donc changer notre approche stratégique si le réseau WWF veut atteindre son objectif de rendre l'empreinte de l'homme soutenable à l'échelle des ressources offertes par notre planète.

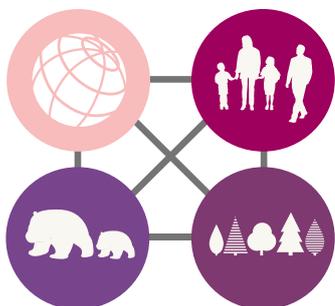
L'échec des négociations sur le climat qui se sont tenues à Copenhague, puis plus récemment à Varsovie, l'a prouvé : on ne peut séparer plus longtemps l'environnement du développement humain. Les pays développés ont atteint un niveau de vie enviable mais au prix d'une empreinte excessive. Les pays émergents ont des empreintes moindres mais avec un faible indice de développement humain.

Il faut donc réconcilier les deux approches, car il y a des signes positifs sur l'émergence d'alternatives dans de nombreux secteurs — les énergies renouvelables, le transport, les infrastructures, et l'exploitation forestière ou l'agriculture durable. D'un point de vue biologique, il est d'ailleurs possible pour l'humanité de vivre dans les limites écologiques de notre planète en atteignant des standards acceptables de développement.

Pour y arriver, le WWF propose de concentrer au maximum ses activités là où l'action de son réseau peut faire la différence. La préservation des espèces et des espaces, l'utilisation d'outils de restauration et d'adaptation au climat, restent au cœur de la stratégie du WWF. Mais il faut faire le pari résolu d'une action plus concertée, plus cohérente pour agir sur les acteurs globaux qui impactent la planète.

Voilà pourquoi une révision de nos stratégies d'intervention (*Global Program Framework*) est entreprise afin que les programmes du WWF aient un impact sur la biodiversité par la réduction de l'empreinte écologique à l'échelle qui compte vraiment, à savoir la production et la consommation d'énergie, l'alimentation et le textile, la répartition et l'usage de l'eau et de la terre, la finance et la gouvernance mondiale.

Cette stratégie « Truly Global » (résolument planétaire) se veut avant tout une réponse efficace car, à l'échelle de la mondialisation des échanges commerciaux. Elle se fonde aussi sur le constat que le WWF doit prioriser ses actions car ses ressources ne permettent pas de répondre à tous les défis et besoins de la conservation.



La mise en place de cette stratégie par le WWF en France a eu lieu dès 2013.

Elle s'articule autour de quatre axes majeurs :

1. une révision des programmes de conservation pour gagner en efficience ;
2. la réallocation des financements sur de nouveaux projets à l'impact durable ;
3. une plus grande intégration des bureaux les uns envers les autres ;
4. une participation accrue aux initiatives du réseau international des WWF.

Changer le monde ?

Ce programme ambitieux de transformation radicale, n'est toutefois possible qu'en influençant quelques acteurs clés qui influenceront à leur tour sur les autres, en agissant localement et globalement pour faire bouger les lignes.

Le WWF considère donc comme stratégique un dialogue permanent avec les pouvoirs publics et les acteurs économiques, à travers ses programmes et ses partenariats, notamment parce que cette action, qui se fonde sur la coopération avec les bonnes volontés d'où qu'elles viennent, est au cœur de sa philosophie.

Par leur capacité à communiquer et à structurer les attentes des consommateurs, les entreprises sont des acteurs clés si on les convainc qu'elles ont plus d'intérêt à innover et développer des activités moins impactantes que de maintenir le « *business as usual* ».

À l'instar du judoka, qui renverse la situation à son avantage en utilisant la force de l'autre pour l'accompagner et l'emmener dans la direction voulue, cette tactique a eu le mérite de produire des résultats tangibles en 2013 avec des entreprises comme Total ou la Scapêche. Mais pour cela, il faut être résolument orienté vers la coopération, la recherche de solutions, et savoir aussi être déterminé et intraitable sur les valeurs et les objectifs tout en gardant une vision à moyen et long termes. Une ligne de conduite que défend le WWF.

Enfin, « Truly Global », c'est une philosophie de l'action qui doit permettre au WWF de renforcer son leadership et sa capacité à engager la transition écologique en France et en Europe.

A ce titre trois personnes composent une équipe dédiée à être une véritable interface avec les institutionnels, politiques et associatifs pour influencer les acteurs des politiques publiques au niveau national et européen. Sa mission :

- Participer au conseil national de la transition écologique.
- Préparer les conférences environnementales au niveau national, européen et international.
- Jouer un rôle de lobby et assurer un suivi des processus législatifs notamment sur les lois concernant la transition énergétique et la biodiversité.

Là encore, il s'agit d'avoir une action coordonnée avec les autres WWF pour avoir un maximum d'impact au niveau de chaque gouvernement. Ce qui implique de travailler en lien avec la communication pour sensibiliser, mobiliser, et ainsi créer ces moments propices à influencer la décision publique.

Concentrer ses efforts pour être plus efficace

Passer de 60 programmes à sept, se concentrer sur la production et l'usage des ressources naturelles, la consommation, la gouvernance, et les flux financiers : c'est tout l'objet de la refonte des programmes menée par le WWF français en 2013. Centrée sur la préservation de la biodiversité et la réduction de l'empreinte écologique des activités humaines, l'action du WWF en France s'articule désormais autour de six programmes clés, alliant expertise, expérience de terrain, et travail en mode projet.

1) Relations internationales et développement, dont le rôle consiste à :

- mettre en place un dialogue stratégique avec le réseau WWF ;
- influencer les institutions internationales (UNESCO, OCDE) dont les sièges sont en France ;
- concrétiser la mobilisation de financements auprès des bailleurs publics français tels que le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et l'Agence française de développement (AFD) ;
- développer la coopération avec d'autres bailleurs en France et à l'étranger ;
- soutenir les bureaux francophones du réseau.

Deux programmes fortement axés sur la réduction de l'empreinte écologique :

2) Production et Consommation durables, Économie circulaire, qui a vocation à généraliser la production durable, la consommation de produits certifiés et développer le recyclage, en lien avec le monde économique : producteurs, fabricants et distributeurs.

3) Climat/Énergie et Infrastructures durables qui aura la tâche de préparer la Conférence internationale sur le climat de 2015, le paquet climat/énergie européen et la loi sur la transition énergétique. Avec pour mission de favoriser l'émergence de villes durables, ce programme est l'interlocuteur du monde économique dans les secteurs de la Construction et des matériaux, de l'énergie, des services à l'environnement, des transports.

À cela s'ajoutent enfin quatre programmes de conservation avec pour mission de préserver une « Planète Vivante » et d'améliorer la connaissance de la biodiversité : ils seront d'ailleurs les référents techniques des entreprises et fondations qui veulent s'approprier ce thème.

4) Biodiversité, Espèces et Patrimoine dont le travail porte sur les programmes dédiés à la protection des espèces emblématiques et menacées en France et dans le monde, ainsi qu'à la valorisation du patrimoine foncier du WWF en France.

5) Alpes

6) Méditerranée marine

Deux écorégions européennes où la pression de l'homme sur le milieu va en s'accroissant.

7) France ultra-marine, centré sur deux enjeux de biodiversité, la Nouvelle-Calédonie et la Guyane, doit valoriser dans le réseau l'espace et la présence maritime française dans le Pacifique, l'océan Indien et les terres australes bordant l'Antarctique.

Un nouveau duo franco-allemand.

50 ans après la signature du traité de l'Élysée qui posait les bases de l'amitié franco-allemande, les bureaux allemand et français du WWF ont décidé d'approfondir leur coopération. L'idée, c'est d'être non seulement « Truly Global » mais aussi et surtout réellement européen, en adoptant le fonctionnement du couple franco-allemand.

La transition énergétique, déjà très avancée en Allemagne, est l'élément moteur de ce rapprochement au sein du réseau. Mais il s'agit aussi d'échanger les expériences et de gagner en efficacité sur six domaines de coopération prioritaires :

- La lutte contre le changement climatique. La France et l'Allemagne veulent ainsi mettre en place une stratégie commune pour mener à bien la préparation de la COP 21 qui aura lieu à Paris, et peser davantage sur les négociations. Un échange d'expérience sur la mesure de l'empreinte écologique est aussi prévu.
- La définition d'un modèle pour l'économie verte et la consommation durable en Europe. Il s'agit aussi pour les deux bureaux nationaux de voir comment ils peuvent appuyer le travail mené par le bureau de Bruxelles pour peser davantage sur la politique européenne.
- La transformation du marché grâce à une stratégie commune. Ici, l'idée est de faire valoir une vision européenne de cette initiative au sein du réseau et d'échanger les expériences sur leurs filières d'excellence respectives comme la gestion forestière en France ou la gestion des pêches en Allemagne.
- Les partenariats avec les entreprises, en échangeant les bonnes pratiques, en se mettant d'accord sur des objectifs, voire une charte commune, et, en se coordonnant dans la prospection des entreprises.
- La coopération en Afrique, en Amérique latine, en Asie, qui passe par une mutualisation des ressources humaines et financières, et une gestion concertée des programmes de conservation situés dans le bassin du Congo et en Indonésie.
- L'amélioration des collectes, grâce au retour d'expérience de l'Allemagne sur les levées de fonds auprès des grands donateurs.

LA GUERRE DE L'IVOIRE



À l'occasion du 50^e anniversaire de l'Union africaine, M. François Hollande, président de la République, avait convié les chefs d'État africains à Paris les 6 et 7 décembre 2013, pour un sommet dédié entre autres « à la paix, la sécurité et la lutte contre le terrorisme ».

Finalement inscrite à l'agenda de cette rencontre, grâce à l'intense lobbying du WWF, la question du braconnage et du trafic illégal d'espèces sauvages menacées a fait l'objet d'une réelle prise en compte de la part du président de la République. Deux mois jour pour jour après l'annonce d'un plan national d'action de « Lutte contre le braconnage d'éléphants et contre le trafic d'ivoire et d'autres espèces menacées » en clôture du sommet, la France est devenue le 1^{er} pays européen à avoir détruit publiquement un stock d'ivoire illicite. Le WWF félicite le gouvernement qui, par cette action publique, respecte l'engagement pris lors des tables rondes par M. Philippe Martin, alors ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, de « *déclarer la guerre aux braconniers* ».





UN WWF SOLIDAIRE

Fidèle à la stratégie « Truly Global » du réseau, le WWF français s'engage dans la protection de l'exceptionnelle biodiversité des pays du Sud qui, depuis des années, ne fait que reculer.

Acteur majeur de la conservation des écosystèmes en métropole et dans l'outre-mer, le WWF en France a donc choisi de renforcer son engagement envers les pays francophones, où notre pays dispose d'une influence et d'une empreinte écologique importantes, et donc d'une part de responsabilité.

Mais la francophonie, c'est aussi le second réseau diplomatique dans le monde, de très nombreuses diasporas, qui sont des relais d'influence, et un certain nombre d'institutions qui ont un poids dans la gouvernance mondiale.

- Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), premier instrument de financement du gouvernement français dans le domaine de l'environnement (environ 20 millions d'euros par an), par l'intermédiaire duquel nous pouvons également influencer son homologue multilatéral, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).
- L'Agence française de développement (AFD), banque de développement du gouvernement français, avec laquelle le WWF entretient une relation de longue date depuis la signature d'un premier accord-cadre en 2003.

De plus, la France abrite le siège de nombreuses organisations comme l'UNESCO ou l'Organisation pour la coopération et le développement en Europe (OCDE) auprès desquelles, le WWF compte relayer et plaider la cause de ses partenaires francophones.

Aujourd'hui, le WWF français investit 80% de ses ressources sur des enjeux mondiaux, dans les pays francophones de l'Afrique sub-saharienne (Afrique centrale, Afrique orientale), Madagascar et l'océan Indien, qui sont des zones prioritaires du « WWF Global Programme Framework ».

L'objectif est de développer ces bureaux du Sud grâce à un financement durable. Et d'apporter compétences et expertise sur ces trois programmes :

- TRAFFIC-Afrique centrale (TCAF).
- Cœur vert de l'Afrique (« Green Heart of Africa – GhoA »).
- Programme Madagascar & océan Indien occidental (MWIOPO).

À travers le soutien financier apporté au bureau de Madagascar et le relais de ses campagnes, le WWF français participe activement à la préservation des écosystèmes de cette région à la biodiversité exceptionnelle.

Premier exemple : l'Initiative Nord du canal du Mozambique

Madagascar, Mayotte et les Glorieuses toutes deux françaises, les Comores, le Mozambique, la Tanzanie, les Seychelles. Autant d'îles et de pays unis par une nature prodigieuse pour les populations locales et les touristes amoureux de Nossi-Bé, de Praslin, de Zanzibar.

La région est un eldorado potentiel pour les industries extractives (mines ou pétrole) ainsi que les pêcheries. Recherchant à valoriser ces richesses pour assurer le financement de leur développement économique et social, les pays de la zone vendent leurs ressources au plus offrant en oubliant souvent délibérément l'impact catastrophique sur une biodiversité exceptionnelle.

C'est pour lutter contre ce développement effréné que cette initiative pilotée par le bureau de Madagascar implique les WWF Tanzanie, WWF France et WWF international sur le modèle de l'initiative triangle de corail menée dans le Pacifique.

Depuis 20 ans, chacun créait son aire marine protégée et ses pêcheries responsables. Mais l'échange, le dialogue, le partage des données, la mutualisation des outils de gestion et des moyens, n'existaient pas.

Pour le WWF, il faut donc promouvoir plus d'échanges, plus de collaboration sur des enjeux communs et une feuille de route des États pour une gestion intégrée. Mais cela implique de faire un plaidoyer intense, des années d'efforts et des actions démonstratives pour commencer.

Le WWF agit donc comme un facilitateur en développant des projets pilotes, pour apporter cet argumentaire basé sur des chiffres et des études socio-économiques.

Cette stratégie, fondée sur la conservation des écosystèmes, prendra en compte tous les enjeux environnementaux et sociaux. Elle reposera sur un travail en commun avec d'autres ONG de développement, l'État, le secteur privé, que les autres partenaires doivent s'approprier lors de la mise en œuvre.

Cette approche illustre bien le tournant pris par le WWF à l'occasion du «Truly Global» : être solidaires et jouer collectif, peser sur les enjeux mondiaux, apporter une entraide et une proximité pour agir localement.

20 000
troncs coupés
illégalement
ont été saisis
sur 40 sites
répertoriés

Deuxième exemple : la lutte contre le trafic du bois de rose

Depuis que le marché asiatique s'intéresse à ce bois précieux, la forêt malgache est saignée à blanc par les trafiquants. Ce bois est exporté en toute impunité, notamment de la zone de Sava située au nord de Madagascar. Et même si le gouvernement s'engage à lutter contre ce crime organisé, les élus locaux, soumis à d'intenses pressions, doivent choisir entre la valise de billets ou le cercueil.

Un scandale quand on sait que les coupeurs ne sont payés que 1 000 ariary (30 centimes d'euros) pour un rondin, qui vaut des milliers d'euros lorsqu'il est revendu pour fabriquer par exemple les guitares de la marque GIBSON, récemment interpellée sur le sujet.

Grâce aux campagnes du WWF, la communauté internationale s'est donc emparée du sujet pour fixer un cadre plus contraignant et le bois de rose a finalement été inscrit à l'inventaire des espèces menacées de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

Aujourd'hui, la Chine ne peut plus importer aisément du bois de rose comme ce fut le cas auparavant, et le gouvernement malgache a été obligé de créer un groupe de travail pour élaborer un plan de sauvetage du bois de rose qui rassemble le WWF, la société civile, les opérateurs, l'État, sous l'égide de la Banque mondiale.

Ce plan de gestion est désormais en place avec obligation d'évaluer les stocks actuels déjà coupés et saisis, soit 20 000 troncs répartis sur 40 sites inventoriés.

Mais le combat n'est pas terminé. D'autres réseaux se sont créés, pour blanchir ce bois au Mozambique et ainsi masquer son origine, avant qu'il ne rejoigne le marché chinois. Pour le WWF, la sauvegarde du bois de rose reste donc une priorité.



© NATUREPL.COM / NICK GARBUCCI / WWF-CANON

Stock de bois de rose rassemblé illégalement dans la région du parc national Masoala (nord-est de Madagascar).

CHANGER D'AIRES



En 2013, l'Agence française des aires marines protégées a organisé la 3^e édition du Congrès international des aires marines protégées (IMPAC3) qui s'est tenu à Marseille du 21 au 25 octobre, suivi d'une réunion politique de haut niveau à Ajaccio.

Très présent dans le congrès, le WWF France a fait entendre sa voix sur de nombreux sujets : pêche et tourisme durable, analyses écorégionales, etc.





LES AIRES MARINES ONT LE VENT EN POUPE

En 2013, les initiatives portées par le WWF ont connu des développements prometteurs.

Notamment depuis que les îles Edwards sont devenues la première aire marine protégée de l'Afrique du Sud au printemps 2013 ! Soit la septième au monde en superficie (180 000 km²).



Depuis, les choses bougent dans les Terres australes françaises (TAAF) pour fusionner cette zone avec celle des îles Crozet situées à quelques miles marins et qui bénéficient depuis les années soixante-dix du statut de réserve marine. Lors de la remise du prix « Gift to the earth », décerné par le WWF au gouvernement sud-africain pour cette belle avancée, la ministre de l'Environnement Edna Molewa a exprimé le souhait de coopérer avec la France pour une gestion commune de ces aires. Le WWF a immédiatement saisi la balle au bond. Il s'est adressé au gouvernement français lors de la conférence environnementale pour qu'il travaille sur ce dossier, qui fait suite à des échanges scientifiques fructueux entre les deux nations.

Lors de son voyage officiel en Afrique du Sud, le président de la République, François Hollande — qui avait invité pour l'occasion Philippe Germa — a ensuite remis une proposition d'accord pour une gestion commune de ces aires marines protégées (AMP).

Si le rapprochement aboutit, ce projet fera d'une pierre deux coups : il renforcera les démarches pour créer une juridiction de la haute mer ; et il initiera un réseau d'AMP au sein de la Convention for the Conservation of Antarctic Marine Living Resources (CCAMLR), comité qui rassemble les pays de la zone antarctique.

De ce simple confetti, dont l'emprise sur la mer est pourtant gigantesque, le droit international sortirait donc renforcé.

L'Initiative Marine Méditerranéenne

Autre exemple de cette nouvelle « diplomatie du panda » : la Méditerranée, l'une des 23 écorégions prioritaires.

En 2013, le WWF a lancé une nouvelle phase de l'Initiative Marine Méditerranéenne, un ensemble de programmes et d'actions visant à garantir le maintien du capital naturel, l'essor économique et la production de moyens de subsistance durables grâce à une gestion concertée et responsable des ressources de la Méditerranée.

Les objectifs :

- contrôler et réduire les menaces associées à certaines activités particulièrement impactantes ;
- mettre en oeuvre une pêche durable en Méditerranée ;
- protéger le patrimoine naturel méditerranéen au travers d'un réseau d'aires marines correctement gérées répondant aux engagements de la convention pour la diversité biologique (10 % de la superficie de la mer Méditerranée) ;
- assurer la conservation ou la restauration d'espèces emblématiques de Méditerranée.

Son crédo ? Mobiliser le public, bâtir une volonté politique, promouvoir l'innovation, créer des solutions et les généraliser, pour qu'en 2050, la Méditerranée soit une mer en bonne santé avec des écosystèmes marins et côtiers productifs au profit des populations locales et d'une économie bleue.

Quelques succès de l'Initiative Méditerranéenne

Depuis plusieurs décennies, notre réseau, qui dispose déjà de cinq organisations nationales (Espagne, France, Grèce, Italie, Turquie), d'un bureau d'appui et de coordination (WWF MedPO), de relais dans certains pays de l'est et du sud du bassin, ne cesse d'y développer ses activités avec, à la clé, quelques beaux succès.

Thon Rouge – Une ressource exceptionnelle presque sauvée

Le développement de la senne industrielle, pour alimenter un marché japonais en croissance exponentielle, a conduit les populations de thon rouge au bord de l'extinction. Depuis 2000, le WWF travaille à infléchir cette tendance au sein de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) qui a la responsabilité de la gestion de ces stocks. Ces efforts ont payé : les quotas sont passés de 32 000 tonnes en 2007 à 13 000 en 2012 et les stocks montrent des signes de reconstitution.

Cétacés – Mieux connaître pour mieux protéger

Sous la pression des Organisations non gouvernementales dont le WWF, l'Italie, la principauté de Monaco et la France ont signé un accord le 25 novembre 1999, créant le sanctuaire Pelagos pour la protection des mammifères marins en Méditerranée. Depuis 2000, les conflits entre pêcheurs et grands dauphins ont été évités, une zone Natura a été proposée puis créée, et les connaissances dans des domaines cruciaux comme les risques de collision, la contamination en polluants, la démographie, la taille et la distribution spatiale des populations ont été approfondies. En tout, les équipes du WWF ont passé 377 jours en mer, parcouru 46 000 km, observé 8 632 cétacés et prélevé 389 biopsies, dans ce bassin nord-ouest de la Méditerranée qui attire 15 % des espèces de cétacés de la planète (12 espèces) comme les cachalots, les globicéphales ou les rorquals communs.

MedArNet – Redonner de la voix à la petite pêche durable

Chaque tonne de poisson pêchée de façon artisanale consomme moins d'énergie, impacte moins les écosystèmes, génère plus d'emplois, et au final, produit plus de richesse pour la collectivité que la même tonne pêchée de façon industrielle.

Pour soutenir cette petite pêche sous-représentée dans les instances de décision nationales, européennes ou régionales (comme en Méditerranée) la Plate-forme Méditerranéenne des pêcheurs artisanaux MedArNet a été créée en février 2011 à l'initiative des pêcheurs et avec l'appui du WWF.

En un peu plus de deux ans, MedArNet est devenu un acteur reconnu, invité aux congrès et conférences internationales, contribuant aux débats autour de la réforme de la PCP (Politique commune de la pêche), s'impliquant auprès de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM).

MedPAN Nord – L'efficacité de la gestion des aires marines protégées

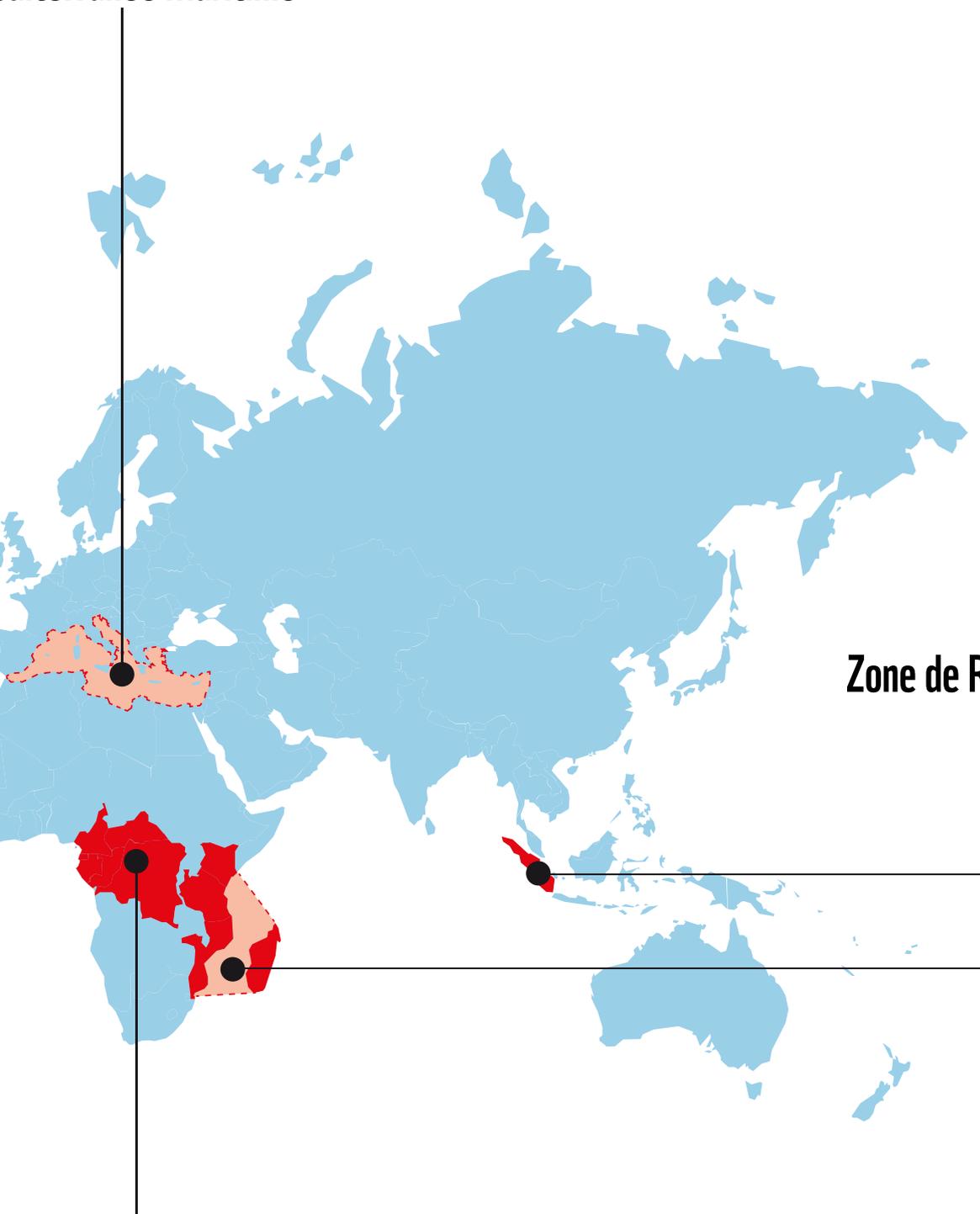
Le projet MedPAN Nord, qui s'est terminé en 2013, a permis pendant trois ans de renforcer l'efficacité de la gestion d'aires marines protégées de six pays européens de la Méditerranée (France, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Slovaquie). La gestion du tourisme, de la pêche artisanale et de la pêche de loisir, le suivi des espèces envahissantes et du changement climatique, ont fait partie des actions mises en œuvre.

LES INTERVENTIONS DU WWF FRANCE DANS LE MONDE

**Initiative
Amazonie**



Initiative Méditerranée Maritime



Zone de Riau (Sumatra)

Initiative Cœur Vert de l'Afrique

Initiative Côte Est de l'Afrique & Madagascar

A photograph of a field of wind turbines at sunset. The sun is low on the horizon, creating a warm, golden glow. The turbines are silhouetted against the bright sky. The water in the foreground is dark and reflects the light from the sun.

SUR LES VOIES

DE LA

TRANSITION

ÉCOLOGIQUE



ÊTRE FORCE DE PROPOSITIONS ET D'IDÉES

En 2012, le gouvernement a voulu que s'ouvre un grand Débat national sur la transition énergétique (DNTE). Ce débat, qui s'est déroulé jusqu'en juillet 2013 fut le temps fort de l'année.

ÊTRE LEADER : MONTRER AUX GOUVERNEMENTS COMMENT ALLER DE L'AVANT

L'objectif de ce débat était d'examiner les mesures permettant d'atteindre le facteur 4 en 2050 (division par quatre des émissions de gaz à effet de serre), et de respecter les engagements de la France au titre du paquet énergie-climat européen en vigueur jusqu'à 2020, ainsi que les objectifs affirmés par le président de la République :

- l'amélioration de l'efficacité énergétique : réduire de 50 % la consommation d'énergie finale à l'horizon 2050 ;
- la réduction de 30 % de la consommation de combustible fossile à l'horizon 2030 ;
- la diversification du mix électrique : réduire la part du nucléaire à 50 % en 2025 tout en augmentant la part des énergies renouvelables.

Ce débat doit conduire d'ici la fin 2014, à un projet de loi de programmation de la transition énergétique. Pour ce faire, il s'est structuré autour de plusieurs groupes de travail composé des représentants de la société civile, des syndicats, du patronat, des collectivités locales et évidemment du gouvernement.

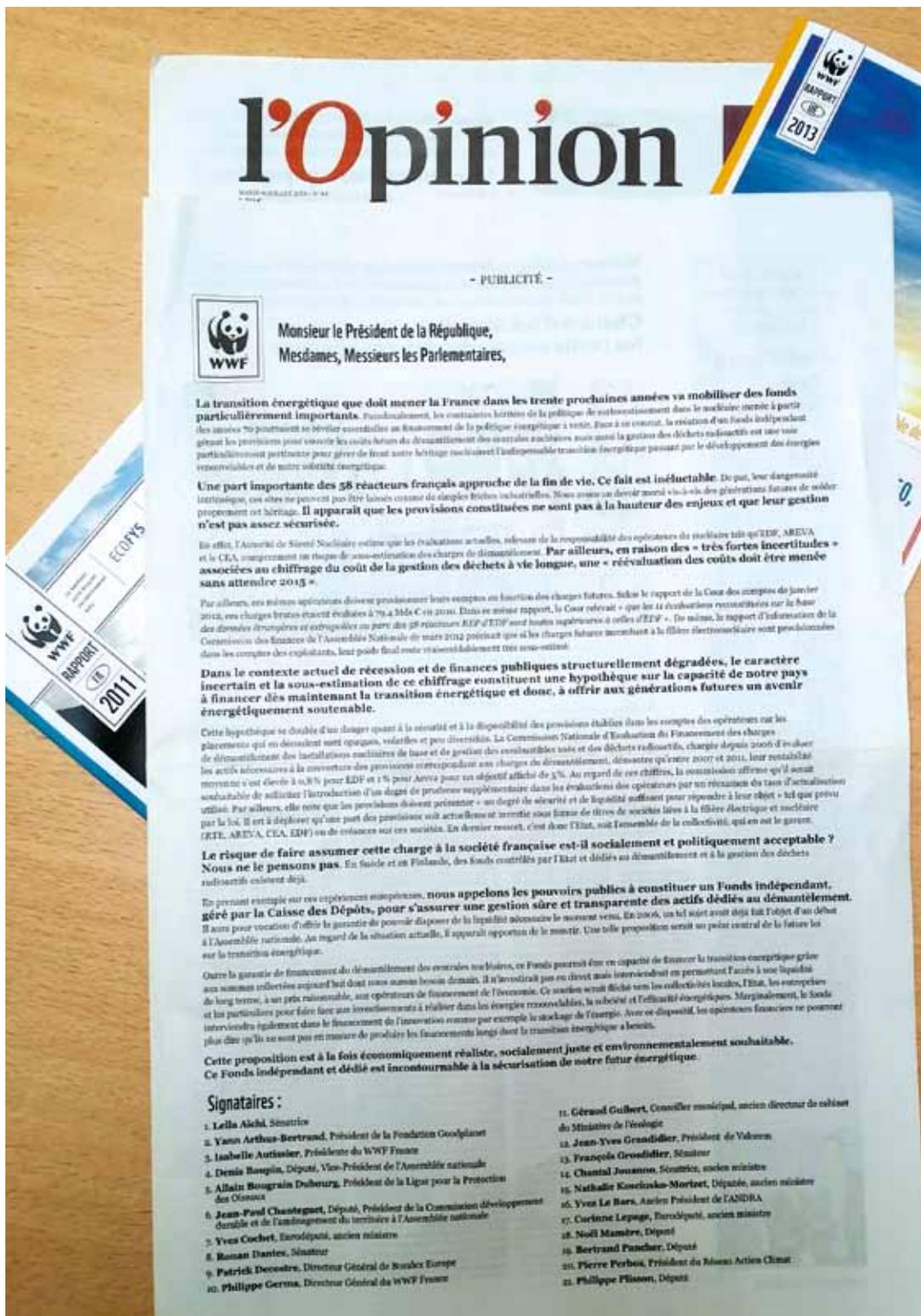
LE TESEN : l'outil idéal pour financer la transition énergétique

Dans le cadre du DNTE et plus particulièrement au sein du groupe de travail n°4 « *Quels coûts, quels bénéfices et quel financement de la transition énergétique ?* », le WWF a donc présenté une proposition en faveur d'un fonds pour la Transition énergétique et la sortie équitable du nucléaire (TESEN).

Chargé de gérer les provisions de long terme dédiées au démantèlement du nucléaire avec la possibilité de les affecter temporairement au financement de la transition énergétique, ce fonds indépendant géré publiquement serait employé pour attirer des financements privés en baissant et partageant le risque lié aux investissements de long terme.

Il n'investirait pas en direct mais permettrait à l'État, aux collectivités locales, aux entreprises et aux particuliers, l'accès, à un prix raisonnable, aux liquidités nécessaires à leurs investissements, pour répondre aux besoins de financement à long terme de la transition énergétique.

Au cours des vingt à trente prochaines années, la transition énergétique va devoir mobiliser entre 11 et 40 milliards d'euros supplémentaires chaque année par rapport aux montants investis actuellement. Cet effort ne pourra évidemment pas reposer exclusivement sur les finances publiques. Tout en assurant une gestion sûre et transparente des provisions, et un provisionnement au niveau nécessaire pour assurer, le moment venu, les opérations de démantèlement en fonction du calendrier qui sera retenu, cet outil financier innovant serait sans impact sur le budget de l'État.



L'Opinion

- PUBLICITÉ -



Monsieur le Président de la République,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

La transition énergétique que doit mener la France dans les trente prochaines années va mobiliser des fonds particulièrement importants. Parallèlement, les contraintes héritées de la politique de développement dans le nucléaire menée à partir des années 70 pourraient se révéler essentielles au financement de la politique énergétique à venir. Face à ce constat, la création d'un fonds indépendant gérant les provisions pour couvrir les coûts futurs du démantèlement des centrales nucléaires mais aussi la gestion des déchets radioactifs est une voie particulièrement pertinente pour gérer de façon saine le héritage nucléaire et l'indispensable transition énergétique passant par le développement des énergies renouvelables et de notre sécurité énergétique.

Une part importante des 58 réacteurs français approche de la fin de vie. Ce fait est inéluctable. De plus, une dangereuse inertie, ces sites ne peuvent pas être laissés comme de simples friches industrielles. Nous avons un devoir moral vis-à-vis des générations futures de régler proprement cet héritage. **Il apparaît que les provisions consultées ne sont pas à la hauteur des enjeux et que leur gestion n'est pas assez sécurisée.**

En effet, l'Autorité de Sécurité Nucléaire estime que les évaluations actuelles, relevant de la responsabilité des opérateurs du nucléaire tels qu'EDF, AREVA et le CEA, comprennent un risque de sous-estimation des charges de démantèlement. **Par ailleurs, en raison des « très fortes incertitudes » associées au chiffrage du coût de la gestion des déchets à vie longue, une « réévaluation des coûts doit être menée sans attendre 2015 ».**

Par ailleurs, ces mêmes opérateurs doivent prochainement tenir compte en fonction des charges futures. Selon le rapport de la Cour des comptes de janvier 2013, ces charges brutes étaient évaluées à 79,4 Mds € en 2010. Dans ce même rapport, la Cour relevait « que les 12 évaluations reconstruites sur la base des données disponibles et extrapolées au parc des 58 réacteurs REP d'EDF sont toutes supérieures à celles d'EDF ». De même, le rapport d'information de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale de mars 2012 précisait que si les charges futures incombent à la filière électronucléaire sont provisionnées dans les comptes des exploitants, leur poids fiscal reste vraisemblablement très sous-estimé.

Dans le contexte actuel de récession et de finances publiques structurellement dégradées, le caractère incertain et la sous-estimation de ce chiffrage constitue une hypothèque sur la capacité de notre pays à financer dès maintenant la transition énergétique et donc, à offrir aux générations futures un avenir énergétiquement soutenable.

Cette hypothèque se double d'un danger quant à la sécurité et à la disponibilité des provisions établies dans les comptes des opérateurs car les placements qui en découlent sont souvent volatils et peu diversifiés. La Commission Nationale d'Évaluation du Financement des charges de démantèlement des installations nucléaires de base et de gestion des combustibles usés et des déchets radioactifs, chargée depuis 2000 d'évaluer les actifs nécessaires à la couverture des provisions correspondant aux charges de démantèlement, démontre qu'entre 2007 et 2011, leur rentabilité moyenne s'est élevée à 0,8% pour EDF et 1% pour Areva pour un objectif affiché de 3%. Au regard de ces chiffres, la commission affirme qu'il serait souhaitable de solliciter l'introduction d'un degré de prudence supplémentaire dans les évaluations des opérateurs par un réexamen des taux d'actualisation utilisés. Par ailleurs, elle note que les provisions doivent présenter « un degré de sécurité et de liquidité suffisant pour répondre à leur objet » tel que prévu par la loi. Il est à déplorer qu'une part des provisions soit actuellement investie sous forme de titres de sociétés liées à la filière électrique et nucléaire (EDF, AREVA, CEA, EDF) ou de valeurs sur ses sociétés. En dernier ressort, c'est donc l'État, soit l'ensemble de la collectivité, qui en est le garant.

Le risque de faire assumer cette charge à la société française est-il socialement et politiquement acceptable ? Nous ne le pensons pas. En Suède et en Finlande, des Fonds contrôlés par l'État et dédiés au démantèlement et à la gestion des déchets radioactifs existent déjà.

En prenant exemple sur ces expériences européennes, nous appelons les pouvoirs publics à constituer un **Fonds indépendant, géré par la Caisse des Dépôts, pour s'assurer une gestion sûre et transparente des actifs dédiés au démantèlement.** Il s'agit pour vocation d'offrir la garantie de pouvoir disposer de la liquidité nécessaire le moment venu. En 2006, un tel sujet avait déjà fait l'objet d'un débat à l'Assemblée nationale. Au regard de la situation actuelle, il apparaît opportun de le soulever. Une telle proposition serait un point central de la future loi sur la transition énergétique.

Oltre la garantie de financement du démantèlement des centrales nucléaires, ce Fonds pourrait être en capacité de financer la transition énergétique grâce aux sommes collectives acquies tout d'abord dans un second temps. Il n'investirait pas en direct mais interviendrait en permettant l'accès à une liquidité de long terme, à un prix raisonnable, aux opérateurs de financement de l'économie. Ce soutien serait fléché vers les collectives locales. Enfin, les entreprises et les particuliers pour faire face aux investissements à réaliser dans les énergies renouvelables, la sécurité et l'efficacité énergétiques. Marginalement, le fonds interviendrait également dans le financement de l'innovation comme par exemple le stockage de l'énergie. Avec ce dispositif, les opérations financières ne pourront plus être qu'il ne soit pas en mesure de garantir les financements longs dont la transition énergétique a besoin.

Cette proposition est à la fois économiquement réaliste, socialement juste et environnementalement souhaitable. Ce Fonds indépendant et dédié est incontournable à la sécurisation de notre futur énergétique.

Signataires :

1. Lella Aïchi, Sénatrice
2. Yann Arthus-Bertrand, Président de la Fondation Goodplanet
3. Isabelle Autissier, Présidente du WWF France
4. Denis Bagein, Député, Vice-Président de l'Assemblée nationale
5. Alain Bougrain Dubourg, Président de la Ligue pour la Protection des Océans
6. Jean-Paul Chantegret, Député, Président de la Commission Développement durable et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée nationale
7. Yves Cochet, Eurodéputé, ancien ministre
8. Roman Danies, Sénateur
9. Patrick Decoster, Directeur Général de Bruxelles Europe
10. Philippe Germa, Directeur Général du WWF France
11. Géraud Guilbert, Conseiller municipal, ancien directeur de cabinet du Ministre de l'écologie
12. Jean-Yves Granddier, Président de Valucan
13. François Granddier, Sénateur
14. Chantal Jouanno, Sénatrice, ancien ministre
15. Nathalie Kosciusko-Morizet, Députée, ancien ministre
16. Yves Le Bars, Ancien Président de l'ANDBA
17. Corinne Lepage, Eurodéputé, ancien ministre
18. Noël Mamère, Député
19. Bertrand Pancher, Député
20. Pierre Perbos, Président du Réseau Action Climat
21. Philippe Plasson, Député

Le mardi 16 juillet 2013, dans les pages du quotidien *L'Opinion*, le WWF rend public les 21 hommes et femmes politiques, dont plusieurs anciens ministres, qui soutiennent sa proposition de fonds pour la Transition énergétique et la sortie équitable du nucléaire (TESEN).

La réforme du code minier

Tout au long de l'année, le WWF a aussi participé au groupe de concertation sur la réforme du code minier.

Annoncée le 3 juillet 2012 par le Premier ministre, cette réforme avait pour objectifs de mettre le code minier en conformité avec l'ensemble des principes constitutionnels de la Charte de l'environnement et de mieux sécuriser juridiquement les activités minières en France. Dans ce groupe de concertation, le WWF s'est particulièrement investi pour que l'outre-mer soit pris en compte.

Les principes proposés constituent autant d'avancées : mise en œuvre effective de la participation du public, prise en compte de la préservation de l'environnement et de la sécurité des travailleurs, principe d'étude d'impact préalable à toute autorisation, réforme de la fiscalité minière, et plus globalement, la modernisation du modèle minier français via la mise en place d'un schéma national de valorisation du sous-sol et l'intégration de nouvelles substances minières telles que les ressources non conventionnelles.

Le Comité pour la fiscalité écologique

Enfin, le WWF siège au CFE où il soutient le principe qu'une fiscalité écologique doit se faire par une remise à plat de toute la fiscalité, ce qui permettrait que l'introduction de la fiscalité écologique en France se fasse à prélèvement constant. La fiscalité écologique doit être une fiscalité incitative visant à la modification des comportements et non une fiscalité de rendement. C'est en suivant ces principes que le WWF s'est prononcé pour une modification de l'avis sur la contribution climat énergie. Il estime aussi que le taux et la trajectoire proposée pour cette taxe sont très insuffisants et demande que l'écart entre le diesel et l'essence soit réduit plus rapidement.

La Conférence environnementale

Dans le sillage du Grenelle, le gouvernement a instauré un nouveau processus de débat en matière environnementale : la Conférence environnementale.

La première s'est tenue en septembre 2012, et a ouvert trois grands chantiers : le Débat national sur la transition énergétique, la loi sur la biodiversité et le Comité pour la fiscalité écologique..

Lors de la deuxième Conférence environnementale, en septembre 2013, le WWF s'est principalement investi sur les tables rondes « Biodiversité marine et Eau » et a réussi à faire avancer quelques dossiers.

- l'implication de la France sur les trois aires marines protégées transfrontalières (canal du Mozambique, Crozet-Edwards, mer de Corail) est actée ;
- le « renforcement de la lutte contre la pêche illégale et illicite notamment dans les territoires d'outre-mer (Guyane, TAAF...) » a été annoncé ;
- le principe d'un encadrement des activités offshore dans la Zone économique exclusive (ZEE) et le plateau continental est réaffirmé, même s'il est en deçà des discussions en cours sur la réforme du code minier.

Le WWF a enfin réussi avec d'autres ONG à faire de la position de la France sur la pêche profonde l'un des sujets les plus vivement débattus de la Conférence environnementale.

Notre-Dame-des-Landes : une offense à la biodiversité

Très controversé, le projet d'aéroport du Grand-Ouest à Notre-Dame-des-Landes est à contre-courant des évolutions de notre société pour la gestion durable des zones humides.

La zone d'implantation de l'aéroport recoupe en effet plusieurs zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

Or, les études réalisées à ce jour comportent de trop nombreuses lacunes (sur la flore, les oiseaux, les insectes, les reptiles...) et ne permettent pas de déceler les enjeux écologiques globaux liés au projet.

Dans sa position rendue publique le 18 mars 2013, le WWF a donc considéré que l'importance de la biodiversité du site a été sous-estimée et exhorté les pouvoirs publics à réaliser un certain nombre d'études complémentaires, afin de quantifier réellement les impacts du projet sur les écosystèmes et sur les activités humaines :

- La réalisation d'inventaires faune/flore complets, concernant tous les groupes taxonomiques dont la présence est déjà connue sur le site ou pour lesquels les habitats sont favorables, sur l'ensemble des saisons, en incluant l'automne et l'hiver. Il s'agit de montrer très précisément les enjeux relatifs à la biodiversité du site de Notre-Dame-des-Landes et d'apprécier objectivement l'impact du projet aéroportuaire sur les habitats naturels, sur les espèces et leur population et sur l'importance écologique du site, en particulier comme carrefour migratoire.
- Une étude complète du risque d'inondation que peut entraîner le projet sur les villages alentours. Le WWF considère que ce risque a été sous-évalué dans les études actuelles qui sont basées sur les connaissances existantes, mais sans prise en compte suffisante des profondes modifications apportées par le projet. En fonction des résultats de l'étude, une prise en considération de ces risques doit être faite dans le cadre de la mise en place des plans de prévention du risque inondation (PPRI).
- Une réelle évaluation des fonctionnalités hydrologiques des zones humides du site.
- Une étude juridique des conséquences de ce projet sur le principe de compensation et de ses implications à l'échelle nationale sur la doctrine «éviter, réduire, compenser». Les résultats de cette étude doivent, par la suite, faire l'objet d'un débat national.

Pour le WWF France, sans de tels compléments d'information, le fait de lancer un projet d'infrastructure aéroportuaire sur le site de Notre-Dame-des-Landes est une offense faite à la protection de la biodiversité nationale.

EN ROUTE VERS PARIS



La conférence du 27 novembre 2013 fut ce moment où un débat de haut niveau a pu avoir lieu entre des acteurs institutionnels, des entreprises et des acteurs de la société civile, quelques jours après l'échec de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques à Varsovie.

Parmi eux : des représentants des bureaux nationaux du réseau WWF et les représentants institutionnels français en charge des négociations climatiques, M Brice Lalonde, conseiller spécial pour le développement durable auprès du Pacte mondial de l'ONU, et Mme Sylvie Lemmet, directrice des affaires européennes et internationales du ministère de l'Écologie du Développement durable et de l'Énergie.

L'occasion aussi pour le WWF hexagonal de célébrer ses 40 ans et d'inaugurer les travaux du Cercle des Amis, un groupe de réflexion qui rassemble des talents divers : scientifiques, intellectuels, entrepreneurs, cadres d'entreprises, unis par la même sensibilité et la connaissance des questions environnementales.





UN WWF FONCIÈREMENT ÉCOLOGIQUE

Depuis 40 ans, l'intervention foncière mobilise d'importants moyens financiers et humains, qui ont permis de sauvegarder des sites remarquables, de nouer des partenariats et de renforcer l'ancrage local du WWF en France.

Ces propriétés concernent des milieux naturels très variés (prairies, forêts, etc.) avec une part importante pour les zones humides.

Les terrains acquis étant répartis sur l'ensemble du territoire national, leur gestion écologique est confiée à des organismes locaux, comme la LPO Loire-Atlantique, les Conservatoires d'espaces naturels, la maison de l'environnement entre Loire et Allier (MELA) ou l'association « Forêt sauvage ».

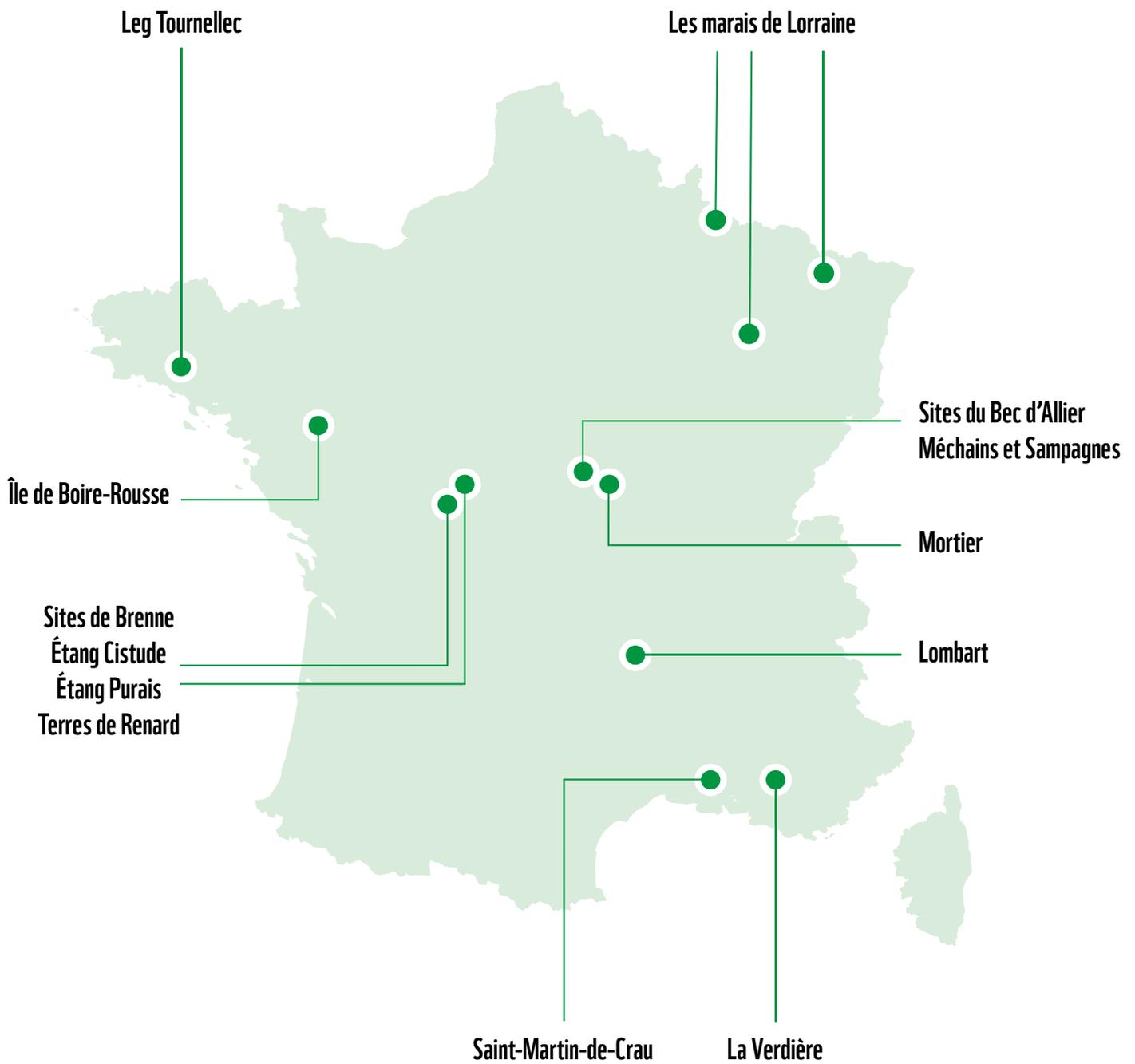
L'enjeu est de protéger durablement des espaces naturels à forte valeur biologique et de combattre des projets d'aménagement portant atteintes à ces milieux naturels. En effet, on estime que 50 % des zones humides en France ont disparu entre 1960 et 1990, du fait de l'urbanisation, du développement des infrastructures, de l'agriculture intensive, etc.

Dès les premières années de son existence, le WWF a aidé plusieurs organismes à acheter des terrains, en particulier des zones humides. Il a aussi réalisé lui-même des acquisitions foncières : des étangs en Brenne, des forêts dans le Haut-Allier...

Actuellement la fondation est propriétaire d'un peu plus de 513 hectares d'espaces naturels. La plus importante est celle de la Crau, qui représente près de 30 % de la surface des sites appartenant au WWF en France.

En 2013, plusieurs actions ont été réalisées au niveau de la réserve de Chérine :

- 1.** Les Terres de Renard ont été mises en pâture, grâce à une convention passée avec un agriculteur pour l'installation d'un lot de vaches Salers dont le but est de permettre l'ouverture du milieu par l'entretien des prairies, afin de concilier élevage et préservation de la biodiversité.
- 2.** Plusieurs études ont été menées sur l'ensemble des terrains appartenant au WWF, et en particulier, une évaluation sur la présence d'espèces végétales remarquables et une étude sur l'état sanitaire de la cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), tortue d'eau douce intégralement protégée en France et dont la population la plus importante est en Brenne.
- 3.** Des actions de sensibilisation ont également été réalisées, avec notamment l'édition de brochures et la production par Laurent Charbonnier d'un film de 26 minutes, intitulé « Une nature d'exception – réserve naturelle de Chérine ».



CONSERVER LA BIODIVERSITÉ ULTRA-MARINE

Traiter de front l'urgent et l'important. L'urgent étant la lutte contre l'orpaillage clandestin en Guyane, l'important étant la préservation des écosystèmes ultra-marins. C'est la mission que s'est donnée le WWF dans l'outre-mer en 2013.

80 %
de la biodiversité nationale est concentrée dans les territoires ultra-marins

Principale menace sur les forêts primaires du plateau des Guyanes, l'orpaillage illégal a pris des proportions alarmantes. En 2013, l'enceinte du parc amazonien de Guyane, le plus grand parc national d'un pays de l'Union européenne, était la zone où l'on recensait le plus grand nombre de mines clandestines.

En l'absence de coopération régionale entre les pays frontaliers pour tenter de juguler le fléau, le WWF continue donc de s'impliquer, en faisant pression sur les autorités locales et en menant campagne pour dire « Non à l'or illégal ».

Dans ce combat, le recensement est essentiel, et c'est la raison pour laquelle le WWF a choisi notamment de focaliser son attention sur la mise à disposition de données permettant d'évaluer l'ampleur du phénomène. Le dernier bilan rendu public datait de 2006 alors qu'au Brésil, des bilans annuels évaluent déjà leur nombre et leur impact sur la déforestation de la forêt amazonienne.

Après avoir rencontré le président de la Commission « développement durable » de l'Assemblée nationale, le WWF a donc demandé qu'un bilan similaire soit produit en Guyane. Il a obtenu gain de cause : les services de la préfecture ont joué la carte de la transparence, en compilant et en rendant public les séries de données en question.

Les données récemment mises à disposition permettront d'illustrer de façon officielle l'ampleur et la localisation du phénomène.

Ces éléments montrent une accalmie de la pression aurifère illégale au centre de la Guyane (zone de Saül), un maintien de petits chantiers à la frontière franco-brésilienne, et une explosion de l'orpaillage illégal sur le fleuve Maroni et certains de ses affluents.

À cette date, un total de 771 chantiers illégaux ont été détectés en Guyane en une seule année, dont environ un tiers a pu être désactivé. Fin 2013, il restait encore 479 chantiers illégaux actifs.

Pour le WWF, il est donc impératif de sensibiliser les autorités et le public à cette menace toujours croissante. Ainsi, la Guyanaise et championne olympique de judo, Lucie Décosse, a accepté d'accompagner le WWF pendant trois jours sur le terrain, pour mieux se rendre compte de la situation au travers d'échanges avec les communautés de Kayodé, Twenké et Taluen en pays Wayana. Elle a pu témoigner dès son retour auprès des médias locaux, suscitant ainsi une réelle prise de conscience.

Travailler avec les communautés autochtones

Depuis plus de dix ans, le bureau Nouvelle-Calédonie du WWF France développe un portfolio de projets centrés sur la conservation des quatre écorégions prioritaires de ce « hotspot » de biodiversité (forêt sèche, forêt humide, écosystème aquacole et récifs coralliens).

Leur point commun ? Tous s'appuient sur les principes d'une gestion partagée des espaces protégés incluant toutes les parties prenantes, notamment les citoyens et communautés autochtones.

Portés par un réel engouement, trois projets marquants ont abouti cette année :

- La création, le 1^{er} janvier 2013, du parc provincial de la Haute-Dumbéa, résultat d'une démarche associative dans laquelle le WWF est engagé depuis 11 ans, sur le bassin versant d'une rivière considérée comme la plus riche en poissons de toute la Nouvelle-Calédonie et le premier fournisseur d'eau potable du Grand Nouméa.
- Le lancement du diagnostic participatif de la réserve de l'Aoupinié et projet pilote de valorisation des déchets verts, purin et compost en tribu Gohapin. Celui-ci a permis la sensibilisation et la formation d'une centaine de personnes ainsi que la mise en place de 20 composteurs. Un film en libre accès sur Internet et en version française et anglaise, permet d'essaimer et de partager cette expérience concluante via le témoignage des premiers protagonistes du projet.
- L'analyse des travaux génétiques sur les « bénitiers rouleurs », confiée par le WWF à l'Institut de recherche pour le développement de Nouméa et qui apporte la preuve que des opérations de réensemencement sont possibles. Ces coquillages, qui sont consommés par la population, sont en très forte diminution et présentent par endroit des risques d'extinction.



© WWF

Hubert Géraux, responsable du bureau de Nouvelle-Calédonie avec un représentant de la tribu de Gohapin (nord du territoire).

REVERDIR L'EUROPE

Réforme de la politique commune des pêches et de la politique agricole commune, interdiction de la pêche en eaux profondes : 2013 aura été une année charnière au niveau européen. Le WWF était sur tous les fronts pour agir.



L'année 2013 a été celle d'une réforme nécessaire, celle de la Politique commune de la pêche. Jusqu'à présent, les politiques passées n'avaient pas permis de faire de la pêche européenne une pêche durable : les ressources halieutiques sont toujours dans un état alarmant, les emplois ne cessent de diminuer ainsi que les revenus.

Avec des flottes dimensionnées pour pêcher deux à trois fois ce que les écosystèmes sont capables de produire, la gestion de la flotte était incapable de répondre aux spécificités de chaque territoire et de gérer les ressources et les activités de pêche sur le long terme.

L'objectif de cette réforme était donc de faire évoluer cette situation et de stopper cette course au dernier poisson, nuisible pour tous : océans, pêcheurs et citoyens.

Les actions concertées du réseau WWF et de l'ensemble des ONG ont permis de transmettre un message fort et clair des attentes environnementales de la société civile.

Cette nouvelle PCP est globalement positive, en premier lieu parce qu'elle impose le respect de l'avis des scientifiques, alors qu'au cours des dix dernières années, seuls 13 % des taux de capture et des quotas le faisaient.

Un autre bon point est le développement des plans pluriannuels de gestion qui sont la colonne vertébrale de la nouvelle PCP. Ils permettront une approche par pêcherie, au plus proche des réalités du terrain, intégrant l'ensemble des acteurs, non seulement les pêcheurs mais également les autres parties prenantes, à savoir l'administration, les scientifiques, et la société civile.

Enfin, cette nouvelle PCP diminue l'impact des pêches, grâce à trois avancées :

- Le problème des rejets est désormais traité par l'obligation de débarquement.
- Des zones de reconstitution des stocks de poisson ont été mises en place.
- Enfin, la nouvelle PCP devrait mettre fin à la surcapacité grâce à l'obligation faite aux États d'évaluer leur capacité et de la mettre en adéquation avec ce que le milieu est capable de fournir.

La nouvelle PCP va donc, globalement, vers une amélioration. Elle pourra répondre à la question de la conciliation de l'exploitation et de la préservation de la ressource, si elle est convenablement appliquée au niveau national.

C'est la tâche à laquelle le WWF va devoir s'atteler au sein de la plate-forme d'ONG dans le cadre de la concertation nationale pour le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

La campagne Stop Bankrupting the Ocean

Si certaines revendications du WWF ont pu être entendues, c'est parce que la réforme de la PCP a fait l'objet d'une campagne intense de son réseau européen.

Coordonnée par le Bureau des politiques européennes du WWF basé à Bruxelles (WWF-EPO), cette campagne a impliqué les dix bureaux du WWF en Europe, une force de frappe sans précédent.

En France, cette action s'est traduite par :

- Un intense lobbying institutionnel auprès de la direction des pêches, du ministère délégué à la pêche, des eurodéputés, de l'Élysée, dont un rendez-vous de Isabelle Autissier avec le ministre délégué à la pêche, Frédéric Cuvillier.
- De multiples rendez-vous au Parlement européen avec des pêcheurs des plate-formes de pêche artisanale.
- La mobilisation du grand public grâce à un film de sensibilisation « *Arrêtons de mettre nos océans en faillite* », une datavisualisation, une e-action (envoi de mails aux eurodéputés par les citoyens) et une pétition relayés sur Twitter, des publicités dans la presse, un site Internet dédié, et une campagne « Paint a Fish » destinée aux plus jeunes.

C'est par cette communication à la fois instantanée, simultanée et globale, qu'un moment propice au changement a pu apparaître.

Yes, WWF can !

L'interdiction de la pêche en eaux profondes

Les grands fonds sont des écosystèmes extrêmement fragiles caractérisés par une croissance lente, une faible fécondité, une forte longévité (environ 100 ans), et une maturité sexuelle tardive des espèces (environ 15 à 25 ans) telles que l'empereur.

Ces caractéristiques en font des écosystèmes très vulnérables à la pêche, raison pour laquelle le règlement « pêche profonde » devait être réexaminé au niveau communautaire. Mais cette proposition de la Commission européenne a rapidement dû faire face à une levée de boucliers, en particulier de la France qui défend la position de trois armateurs (Scapêche, Dhellemmes, Euronor) et dix bateaux français. L'argument de la perte d'emplois et d'impact socio-économique est avancé par les détracteurs de l'interdiction. Pourtant, les problématiques liées à la pêche au chalut profond ne manquent pas : impact sur les habitats et écosystèmes, captures accessoires d'autres espèces non ciblées, manque de données et de suivi scientifiques, surpêche.

Le WWF mène alors une intense campagne de lobbying au niveau national.

Longtemps confidentiels, ces problèmes liés à la pêche profonde connaissent une forte exposition avec la sortie de la B.D. de Pénélope Jolicoeur sur les réseaux sociaux, qui reprend les arguments de l'ONG Bloom sur la pêche profonde et permet de soulever l'intérêt du grand public sur ce qu'il se passe dans les grands fonds.

800 000 signatures sont recueillies en quelques semaines, un record pour une pétition environnementale dans ce laps de temps !

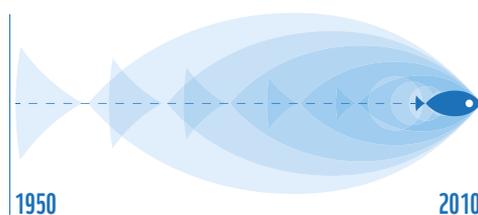
Cependant, les députés européens de droite comme de gauche votent en octobre 2013 contre le moratoire proposé par la Commission européenne, et cela malgré le succès rencontré par la pétition de l'ONG Bloom et l'intense lobbying du WWF.

Peine perdue ? Non, car une autre stratégie s'est dessinée. En engageant Carrefour à ses côtés et en écrivant aux présidents des groupes Intermarché, Auchan, Leclerc, Système U, pour leur demander de cesser la commercialisation d'espèces profondes, le WWF décide d'agir directement au niveau de la grande distribution française. Soumise à la pression conjuguée des ONG, la Scapêche, filiale du groupe Intermarché les Mousquetaires, a fini par céder le 31 janvier 2014. L'armateur s'est engagé à ne plus chaluter au-delà de 800 mètres à partir de 2015, à transmettre l'ensemble de ses données de pêche et à poursuivre le dialogue avec les ONG.

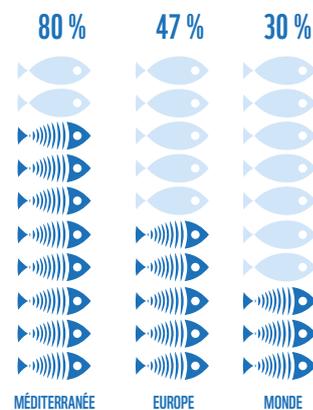
Preuve que ce travail d'influence dans le monde de l'entreprise était le bon levier pour débloquent ce dossier.

ARRÊTONS DE METTRE NOS Océans EN FAILLITE

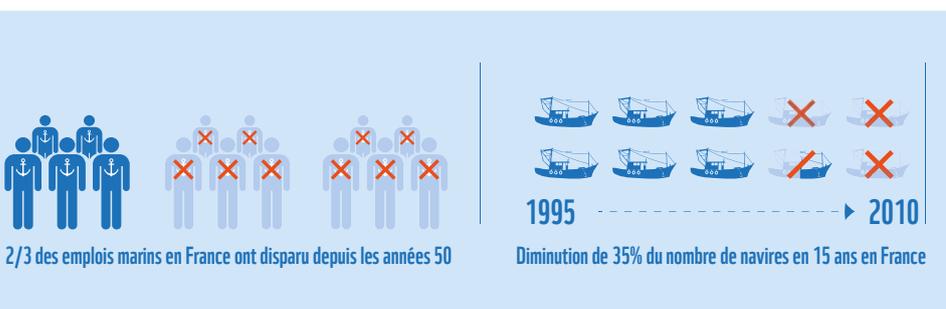
La surpêche a provoqué
 - la disparition de 90 % des gros poissons au niveau mondial.
 - la capture de poissons de plus en plus petits



% des stocks de poissons surexploités



© WWF France



La Politique agricole commune

Compte tenu du fort impact des pratiques agricoles sur les écosystèmes (biodiversité, eau, sols...), le réseau européen du WWF et le WWF France avaient décidé, en 2007, de se lancer dans la bataille de la réforme de la Politique agricole commune, en ayant pleinement conscience de la très grande difficulté à influencer sur les orientations de cette politique en raison du poids des lobbys agricoles et de l'agrobusiness, et d'une vision rétrograde de l'agriculture (agriculture industrielle) dans la plupart des gouvernements européens. L'enjeu de cette réforme était de réviser les critères d'attribution des financements de la PAC, soit de 40% du budget européen, pour réorienter l'agriculture européenne vers des pratiques durables, bénéfiques pour l'environnement et créatrices d'emplois.

Jusqu'alors, ces subventions étaient en grande partie dommageables pour l'environnement puisqu'elles encourageaient une agriculture industrielle intensive synonyme de pollution de l'eau, de dégradation de la biodiversité, d'appauvrissement des sols, etc.).

Face à la pression des lobbys agricoles, l'action des ONG, partout en Europe, a été importante : en maintenant la pression, elles ont permis d'éviter des reculs et d'obtenir quelques avancées dans l'accord de juin 2013.

- Concernant les aides directes (pilier 1) : le résultat est nuancé. Désormais 30% des aides directes sont consacrées à des pratiques agricoles dites « vertes », sur des critères peu exigeants : la diversification des cultures, le maintien des prairies permanentes, le pourcentage d'infrastructures agro-écologiques (haies...).
- Concernant le développement rural (pilier 2) : le travail du WWF a permis d'éviter, entre autres, que trop de fonds aillent sur le pilier 1 (aides directes) et que les mesures agro-environnementales soient réduites au strict minimum. La dimension climatique a été intégrée avec la prise en compte des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).



FAIRE DE
L'ENTREPRISE
UN ACTEUR
DU
CHANGEMENT



LE MONDE ÉCONOMIQUE ACTEUR DU CHANGEMENT

Donner du sens aux partenariats noués avec les entreprises.
Faire bouger les lignes en travaillant davantage sur l'économie certifiée et les infrastructures décarbonées.
Telles sont les priorités du WWF en France aujourd'hui.

Promouvoir des modes de vie durable

Sodexo
Seb
Saint Mamet
Paprec
Arjowiggins graphic
Bruneau
Castorama
La Poste
Ikea
Audencia
Geopost
Ecotextile
Rettenmaier
Advensa
Ecopel
Averters (Ooprint)

Adepte d'un dialogue ouvert, le WWF privilégie depuis toujours la coopération avec le secteur privé. Et cela lui réussit plutôt bien. 2013 aura, en effet, été l'année où cette relation partenariale avec les entreprises a connu un nouvel essor.

Advansa, le groupe Seb, Saint-Mamet font désormais partie des entreprises que le WWF accompagne dans une démarche de progrès environnemental.

Depuis l'arrivée de Marie-Christine Korniloff à la tête de l'équipe chargée des relations avec le monde économique, le WWF a connu une petite révolution. Il s'agit désormais de privilégier la relation partenariale dès l'amont pour mieux comprendre les besoins des entreprises, et proposer une palette d'actions qui s'adaptent à son contexte.

Des partenariats réussis

Un partenariat réussi est avant tout un partenariat où l'entreprise aide le WWF à atteindre les objectifs de conservation. Pour être efficace, il doit associer l'ensemble des parties prenantes des entreprises : les fournisseurs, les clients et les collaborateurs. C'est en cela que le partenariat est un formidable outil pour faire bouger les lignes.

Cette culture de la transversalité au sein du WWF a aussi permis aux partenariats déjà existants d'évoluer et de s'approfondir.

Paprec a souhaité développer son engagement en soutenant les projets de conservation du WWF France. Les océans et leur faune marine, l'étude de la politique papier des entreprises françaises (PAP 50) ou encore l'accompagnement sur les projets d'implantation des centres de recyclage sont autant de composants de ce partenariat.

Autre exemple : Carrefour. Grâce au WWF, depuis 15 ans, la biodiversité est au cœur de la stratégie de développement durable du groupe, qui l'a récemment prouvé en arrêtant de commercialiser des produits issus de la pêche en eaux profondes.

Favoriser une économie décarbonée

Arjowiggins graphic
La Poste
Ikea
Sodexo
Castorama
Boralex

Pourquoi faut-il travailler avec le monde économique ?

Parce qu'ils sont un outil pour faire avancer une cause de manière globale. Ikea, Castorama sur le bois, Carrefour sur l'alimentaire, La Poste sur le papier, sont autant d'acteurs influents pour faire évoluer les filières de marché, les habitudes de consommation et la société dans son ensemble. Le WWF privilégie cet effet d'entraînement parce que les entreprises sont durables.

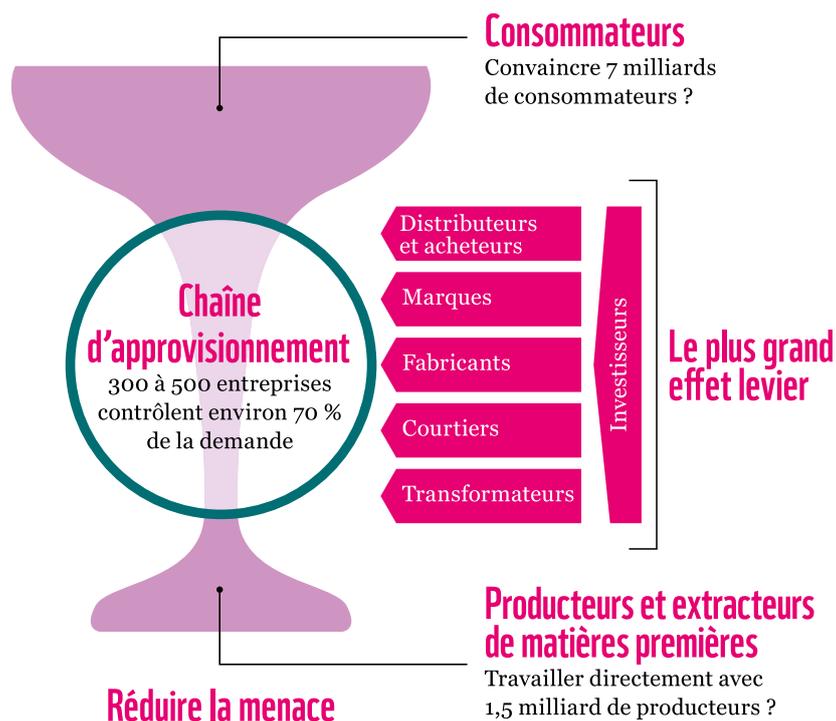
C'est pour impulser ce changement, que le WWF a recentré son travail d'influence envers les entreprises sur trois grandes thématiques :

- **L'approvisionnement** et la **consommation responsable** qui inclut un travail sur l'économie certifiée et l'économie circulaire, comme, le recyclage. Avec pour cible, les acteurs de l'alimentaire et de la grande distribution concernés par l'action du WWF sur le soja, l'huile de palme, la pêche, le bois.
- **L'économie décarbonée** et la **ville durable**, qui comprend la promotion des énergies renouvelables, la réduction de la consommation d'énergie et le développement d'infrastructures capables de limiter l'émission de gaz à effet de serre. Autant de domaines sur lesquels la France est en pointe pour faire évoluer la ville de demain.
- **La finance responsable**, troisième grand volet, pour orienter les investissements vers une «économie verte».

Transformer les marchés

Carrefour
Bel
Caudalie
Soleou
Cocorette
Mars Fishcare
Arjowiggins graphic
La Poste
Hamelin
E-Center
Castorama
Olympia
Panini

L'approche Market Transformation Initiative : agir au cœur de la chaîne



Créer une finance responsable

Crédit Coopératif
Crédit Mutuel Arkéa

FAIRE RESPECTER LA PLANÈTE



Total, premier groupe pétrolier français, avait acquis un permis d'exploration dans le parc des Virunga en République démocratique du Congo, classé sur la liste du patrimoine mondial protégé par l'UNESCO.

En 2012, après une intense campagne, pendant laquelle la présidente Isabelle Autissier a même acheté des actions pour faire entendre sa voix aux assemblées générales du groupe, le WWF décide d'écrire directement à Christophe de Margerie pour plaider sa cause. Immédiatement, le WWF gagne une première bataille : le P.-D.G. fait un premier pas en annonçant lors de l'assemblée générale du groupe qu'il n'ira pas prospector dans les Virunga, même dans ses frontières actuelles, car le gouvernement congolais envisageait alors de modifier le domaine du parc pour faciliter l'exploitation pétrolière.

Certaines entreprises peuvent avoir des mauvaises pratiques, mais quand elles ont une réputation, la plupart écoutent... surtout quand on s'adresse à leurs dirigeants.

En juin 2013, après un entretien expliquant les risques qu'il y avait à aller chercher les dernières gouttes de pétrole dans les Virunga, le WWF a obtenu un engagement écrit protégeant l'ensemble des sites classés par l'UNESCO !

Depuis, le WWF continue de faire pression pour que les autres majors et le pétrolier Soco, qui réalise des tests sismiques dans le lac Edward, suivent cet engagement. Le parc, lui, est momentanément sauvé.





8 Français sur 10 souhaitent que les entreprises françaises s'engagent à ne pas exploiter les ressources des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. Êtes-vous prêts à les suivre ?

Mesdames, Messieurs les actionnaires et partenaires financiers du Groupe TOTAL,

Il y a un peu plus d'un an, lors de votre précédente assemblée générale, le WWF avait interpellé le Président Directeur Général du groupe concernant les concessions pétrolières acquises par TOTAL dans le **Parc des Virunga**, le plus ancien parc africain classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Si ce parc a été inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, c'est parce qu'il répond pleinement à la définition qu'en donne l'article 2 de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel du 16 novembre 1972 : « *un site naturel d'une **valeur universelle exceptionnelle** du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle* ».

Quelques semaines après notre interpellation, lors de sa 36^{ème} séance qui s'est tenue à Saint-Petersbourg, le comité du patrimoine mondial de l'UNESCO **enjoignait à son tour TOTAL de ne pas explorer ni exploiter les ressources des sites classés au patrimoine mondial.**

Vous-mêmes, et le groupe dont vous êtes actionnaires, êtes particulièrement attentifs aux questions relatives à la **responsabilité sociale et environnementale** des entreprises. Sachez que nos concitoyens le sont aussi. En effet, selon un sondage IFOP daté 03 mai 2013, **8 Français sur 10 :**

souhaitent que les entreprises françaises s'engagent à ne pas exploiter les ressources des sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO

considèrent que les partenaires financiers de ces entreprises ont une part de responsabilités sur l'impact social et environnemental causé par l'exploitation de gisements d'hydrocarbures

et souhaitent à « soutenir » les entreprises qui s'engageront à ne pas exploiter les ressources des sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO

En prenant l'**engagement public de ne pas explorer ni exploiter de site classé au patrimoine de l'UNESCO**, le groupe TOTAL pourrait s'imposer comme une entreprise visionnaire et responsable, à la pointe d'un développement soutenable, respectueux de l'intérêt des populations locales, de la valeur universelle exceptionnelle de ces écosystèmes et des attentes des Françaises et des Français.

En ce 17 mai, prenez vos responsabilités.

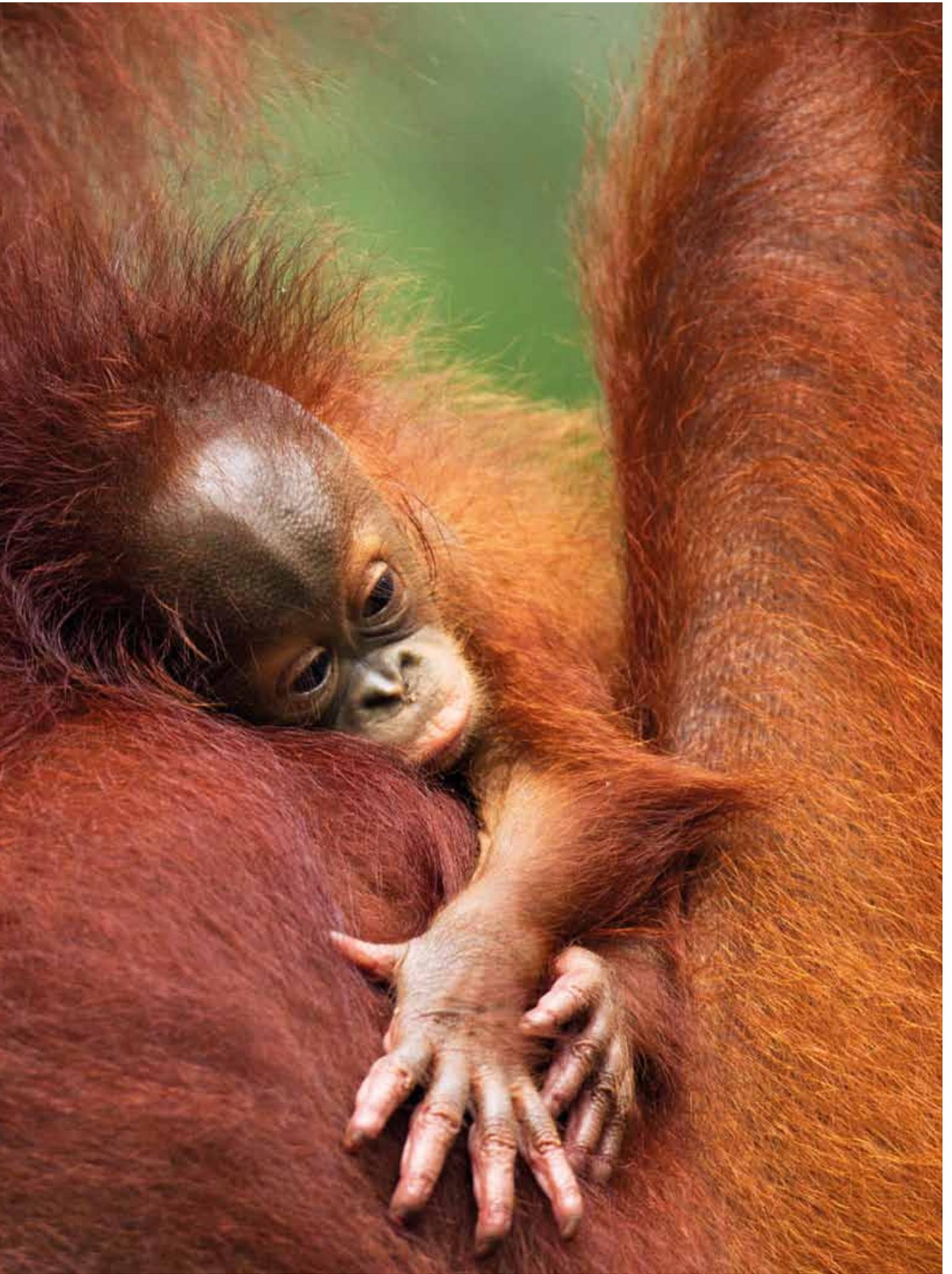
A close-up, high-resolution photograph of an orangutan's face. The orangutan has thick, reddish-brown fur and a serious, contemplative expression. The lighting is soft, highlighting the texture of its skin and fur. Overlaid on the lower half of the face is the text "DONNER ET COMMUNIQUER POUR PROTÉGER" in a bold, white, sans-serif font. The text is arranged in four lines: "DONNER ET" on the first line, "COMMUNIQUER" on the second, "POUR" on the third, and "PROTÉGER" on the fourth. The background of the text is the orangutan's face, which is slightly blurred to make the text stand out.

DONNER ET

COMMUNIQUER

POUR

PROTÉGER



SAINT-GERVAIS À LA FÊTE !



Le Pandathlon, l'événement sportif et éco-responsable du WWF remporte toujours un franc succès. En juin dernier, pour sa quatrième édition, notre challenge sportif a eu lieu au pied du mont Blanc à Saint-Gervais. Il a permis de collecter près de 100 000 euros au profit de notre programme Alpes. Afin d'œuvrer à la préservation de ce haut lieu de biodiversité, le WWF France a construit un projet de terrain ambitieux qui allie réhabilitation des paysages et des fonctions écologiques de zones dégradées, protection des espèces, retour d'une activité agropastorale extensive et sensibilisation du public aux enjeux environnementaux.

Un projet exemplaire qui a besoin du soutien de tous !





Merci
Florence
Catherine, Guillaume
Océane
Françoise
Thérèse
Marie de Victor
Léonie
Sabine
Oliver
esson
ronie
Olivier
Beatrice
Estelle, Jeremy
Chloe
Yohann

©
WWF®

MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ

Grâce à la collecte de dons auprès des particuliers, en direct ou grâce au marketing, grâce aux bénévoles et à leur mobilisation, grâce à la générosité du public, le WWF est

une fondation capable de protéger l'environnement et de servir de grandes causes en toute indépendance.

190 000
donateurs
soutiennent
le WWF France,
toujours
plus nombreux
à le rejoindre
et à se mobiliser

67% des ressources de la Fondation viennent directement des dons des particuliers. Grâce à vos dons, notre organisation peut anticiper ses actions et s'engager à plus long terme sur des programmes de conservation qui demandent une mobilisation et un suivi constant, qu'il s'agisse d'acquisitions foncières, de protection de la biodiversité ou de préservation des forêts primaires et des espèces qui y habitent.

10 000 nouveaux donateurs nous ont rejoints cette année. Ceci grâce à nos collecteurs qui viennent à votre rencontre partout en France, pour mener des campagnes d'information et de recrutement, en tête-à-tête. Ils sont à votre écoute pour répondre à chacune de vos questions et vous aider à choisir la meilleure formule pour vous engager à nos côtés.

57 000 donateurs ont choisi le prélèvement automatique. Notre devoir est de faciliter et d'encourager l'engagement, la raison d'être du département Générosité du Public.

Les legs, donations ou transmissions d'assurances vie sont une autre forme d'engagement durable. En effet, le legs permet de transmettre à la Fondation du WWF tout ou partie de son patrimoine, et, ce sans léser ses éventuels héritiers. L'assurance vie peut également être un mécanisme de transmission simple pour aider nos actions. Et la Fondation est bien sûr exonérée de droits de succession, car reconnue d'utilité publique par le décret du 24 mars 2004.

Nos bénévoles sont une aide précieuse puisqu'ils vont à la rencontre du grand public en région et vont les faire réagir aux actions du WWF France (collecte d'adresses, vente de produits). Informer, sensibiliser, agir localement. Basées à Paris, Lyon et Toulon, nos trois antennes ont pour mission de mettre en place des activités centrées sur la préservation de notre planète vivante et la réduction de notre empreinte écologique dans les écorégions prioritaires du WWF : les Alpes et la Méditerranée. Elles coordonnent ces opérations avec nos bénévoles, pour relayer les campagnes du WWF au niveau local et fidéliser d'autres volontaires.

La mise en place de chantiers éco-citoyens. À Port-Cros/Porquerolles, en partenariat avec le parc national, le nettoyage de macro-déchets en provenance de la mer et de la plage a été effectué par nos bénévoles. L'analyse de ces déchets permettra, à terme, de mener des opérations de prévention. En tout, nos bénévoles étaient impliqués sur une journée tous les deux mois sur les six mois de l'opération. Dans la forêt de Meudon avec l'Office national des forêts, une action de nettoyage de site en forêt et de sensibilisation du public à l'empreinte écologique a été menée. En tout, 40 bénévoles ont été mobilisés sur une journée.

Nos bénévoles ont aussi participé à l'éco-trail à Paris, pour nettoyer le parcours de cet événement sportif. 30 bénévoles étaient impliqués sur deux jours avant, pendant, et après la course.

**Le bénévolat,
une autre façon
de participer aux
activités de notre
fondation.**

Une nouvelle e-boutique sur boutique.wwf.fr

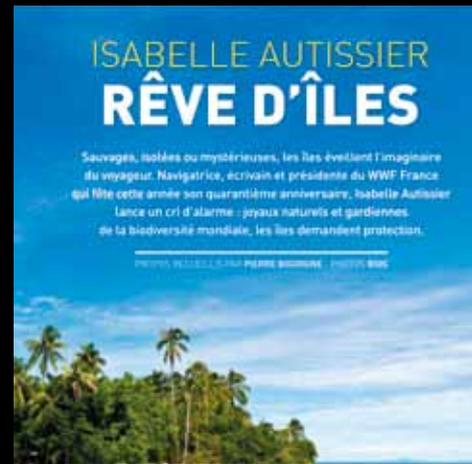
On l'oublie trop souvent, les cadeaux peuvent aussi être utiles. Sur notre e-boutique, nous proposons une gamme étoffée de produits éco-conçus pour séduire encore davantage ceux qui ont envie de soutenir nos missions. Des jeux pour enfants aux nouveaux livres, en passant par des tee-shirts et notre célèbre sac en toile de jute, venez consulter les nombreux cadeaux de la boutique en ligne.

Nous aider
sur Internet



Des initiations pédagogiques auprès des enfants de 6 à 12 ans

Le site www.club-panda.fr permet d'apprendre en s'amusant et d'expliquer aux plus jeunes et à tous ceux que la cause environnementale intéresse, les grands enjeux et défis de demain ainsi que les principales missions de protection du WWF. Des fiches pédagogiques complètes, des quizz, des albums photos à faire soi-même, des fonds d'écran, et encore plus de jeux sont à la disposition de tous. Un moyen ludique de nous rejoindre et de nous soutenir tout en s'amusant !



WWF

8 Français sur 10 souhaitent que les entreprises françaises ne pas exploiter les ressources des sites du patrimoine. Êtes-vous prêts à les suivre ?

Mesdames, Messieurs les actionnaires et partenaires financiers

Il y a un peu plus d'un an, lors de votre précédente assemblée générale le Président Directeur Général du groupe concernant les concessions TOTAL dans le Parc des Virunga, le plus ancien parc africain classé de l'UNESCO.

Si ce parc a été inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, c'est parce qu'il a la définition qu'en donne l'article 2 de la Convention concernant le patrimoine mondial, culturel et naturel du 16 novembre 1972 : « un site naturel d'exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou... »

Quelques semaines après notre interpellation, lors de sa 36^{ème} séance à Pétersbourg, le comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a jugé que nous ne pouvons ni exploiter les ressources des sites.



Une belle cause, de formidables réussites !

Plus de 100 millions de personnes du WWF pour faire passer 40 ans d'actions membres pour défendre l'équilibre de notre planète !

2 questions à Isabelle Autissier, présidente du WWF

Comment une planète vivante peut-elle être préservée ?

Un logo connu de tous

LE WWF EN TROIS BELLES RÉUSSITES !



40 ans

Incredibles espèces !

Si nous ne préservons pas notre planète, nous raterons plus la chance de découvrir de nouvelles espèces et de nombreuses continueront à disparaître alors que toutes contribuent à rendre notre Terre si belle !

Le mammouth

Portés disparus
Une nouvelle espèce de mammouth disparu il y a 10 000 ans a été découverte en Sibirie. Elle mesure 10 mètres de hauteur et pèse 10 tonnes. Elle est la dernière espèce de mammouth à avoir existé.

Le rhinocéros

Portés disparus
Le rhinocéros à cornes est une espèce menacée de disparition. Il n'en reste plus qu'une dizaine en Afrique du Sud.

Le panda

Portés disparus
Le panda géant est une espèce menacée de disparition. Il n'en reste plus qu'environ 1 600 individus en Chine.

Le tigre

Portés disparus
Le tigre est une espèce menacée de disparition. Il n'en reste plus qu'environ 300 individus dans le monde.

l'Opinion

Petite leçon de prospective

Monsieur le Président de la République, Monsieur, Messieurs les Parlementaires,

La biodiversité est un patrimoine qui doit être préservé pour les générations futures. Elle est la base de notre économie et de notre culture. Elle est aussi un enjeu de justice sociale et de justice climatique.

Chanteuse hors pair !

Quand il s'agit de trouver leur belle, les baleines-bosse mâles produisent une symphonie de gémissements, grognements et roulements qui composent les plus longs et complexes du règne. Jusqu'à une demi-heure de des mêmes notes.

La baleine à bosse

La baleine à bosse est une espèce menacée de disparition. Elle est la plus grande baleine au monde et se nourrit de krill.

PHOTO

LE MAGAZINE, LA RÉFÉRENCE

UNE NATURELLE DE LA FRANCE

La grande pinède de la France est une réserve naturelle. Elle est la plus grande pinède d'Europe et abrite de nombreuses espèces menacées de disparition.

Participez avant le 20 septembre !

Vous trouvez toutes les modalités du concours sur le site www.wwf.fr

PLANTES

5

40 ans de luttes au service de la biodiversité

NATIMAGES

Participez dès à présent au WWF France

40 idées pour un Apéro végétal

France - F. 2,00 € - RD

« PHOTO »

PHOTO ET WWF FRANCE VOUS PROPOSENT DE CONSTITUER ENSEMBLE UN ÉTAT DES LIEUX

Les plus belles histoires du WWF

Donald Duck

Le saviez-vous ?

Portés disparus

Une espèce animale ou végétale disparaît toutes les 20 mn ! Soit plus de 26 000 espèces de la flore et de la faune sauvage.

Le Monde

La Bourse choisit Google contre Apple

PLANÈTE VIVANTE

Un livre Planète vivant

Le grand livre de l'environnement ré-édité par le WWF, un livre d'art de 300 pages avec plus de 250 photos, pour tout savoir et tout comprendre.

Concours

du 17/06 au 13/08/2013

40 ANS

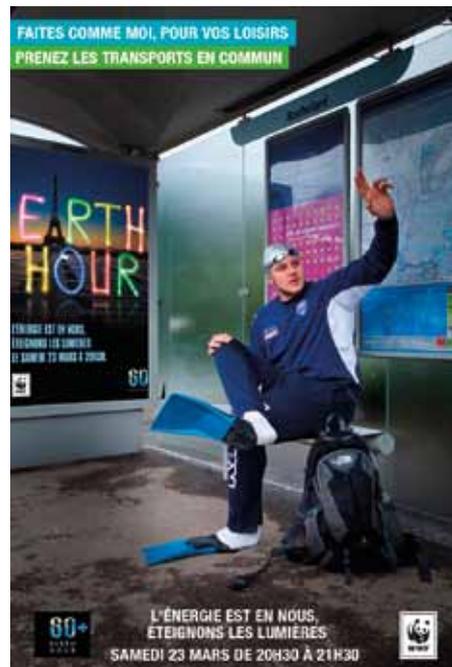
D'ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA PLANÈTE

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DES 40 ANS

Depuis 2009, Earth Hour propose aux citoyens du monde entier d'éteindre leurs lumières de 20h30 à 21h30 chaque dernier samedi du mois de mars.

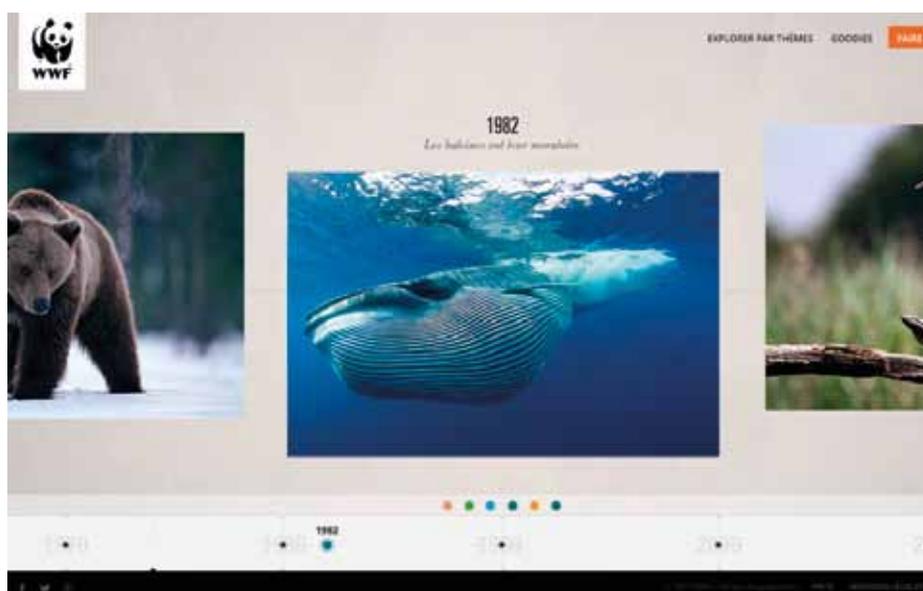
De Singapour à Honolulu, en passant par Sydney, Moscou, Londres, Paris, New York ou encore Washington, tous les monuments emblématiques des grandes villes sont plongés dans le noir pendant une heure, heure durant laquelle leurs habitants se réunissent autour de concerts et de festivités pour signifier leur soutien à cette mobilisation planétaire. En 2013, la 6^e édition d'Earth Hour a mobilisé près de 2 milliards de personnes dans 7 000 villes et 154 pays. Cette mobilisation qui reste à l'heure actuelle la seule mobilisation planétaire pour le climat a généré 18,4 millions d'interactions sur la toile.

En France, 105 villes de l'hexagone ont participé à Earth Hour. Pour la première fois, le rugby club de Grenoble et le XV de France ont été partenaires, réalisant des visuels et des vidéos humoristiques pour sensibiliser à l'évènement. Sur le parvis des Droits de l'Homme, après l'extinction de la Tour Eiffel par Isabelle Autissier et Philippe Germa, le WWF a invité les Parisiennes et Parisiens présents à participer à une Light Power Experience, expérience sonore et visuelle festive.



Autre temps fort de l'année, la célébration des 40 ans de la Fondation. Cette célébration a commencé fin 2012 avec deux émissions de télévision diffusées sur France 2. Tout d'abord, le jeu « N'oubliez pas les paroles » qui a permis de collecter près de 10 000 euros au profit des programmes du WWF en Nouvelle-Calédonie et la célèbre émission de Michel Drucker « *Vivement Dimanche* » diffusée le 26 décembre 2012 avec une audience de près de 6 millions de téléspectateurs. Durant toute l'année, le WWF a multiplié les partenariats avec les médias tant dans la presse enfantine (*Journal de Mickey*, *Magazine Phosphore*, site tfou.fr du groupe TF1), la presse *loisir et nature* (« grand concours sur le patrimoine naturel de la France » avec le magazine *Photo*, dossier « 40 ans au service de la biodiversité avec le magazine *Nat'Images*, dossier sur les îles avec *Grands Reportages*, grille de mots fléchés thématiques biodiversité avec *Télé 7 jeux*, dossiers thématiques mensuels avec *Mon Jardin*, *Ma Maison*) sans oublier la presse féminine (*Maxi* et *Maxi Cuisine* avec lequel un concours de recettes sur le gâteau d'anniversaire du WWF a été réalisé) sans oublier Panini. L'ensemble de ces opérations, dont les 67 pages offertes dans les différents titres, ont permis de toucher un public potentiel de 28,5 millions de lectrices et lecteurs.

Parallèlement, un showcase interactif (<http://40.wwf.fr>) a été réalisé et mis en ligne début septembre 2013. Construit sur un support HTML5, cette exposition photographique se présente comme une série d'expériences sensorielles que le WWF propose à l'internaute de vivre au travers de vidéos, photos et récits retraçant 40 ans d'action du WWF France. Ce site qui a reçu la distinction recherchée de Site of the day par les deux sites internationaux de référence en webdesign que sont Awwwards (the awards for design, creativity and innovation on the Internet) et TheFwa (Favourite Website Award). À ce site s'ajoutait la vidéo « Change is already there » réalisée en technologie Parallax par Daniel Glynn de Ad Hoc Films sur une musique prêtée gracieusement par Woodkid, réalisateur, musicien et graphiste français de renommée internationale. L'ensemble a reçu les éloges de nombreux leaders d'opinion du milieu de la communication et des médias.



Enfin, parce qu'un anniversaire ne peut se faire sans un évènement festif, le WWF a réuni le 27 novembre, ses amis et partenaires dans la Grande galerie de l'évolution du Muséum d'histoire naturelle pour fêter dignement ses 40 ans. Cette célébration a également été l'occasion d'élever Luc Hoffmann, dernier fondateur vivant du WWF, au grade d'officier de la Légion d'honneur.

EARTH HOUR À NOUMÉA

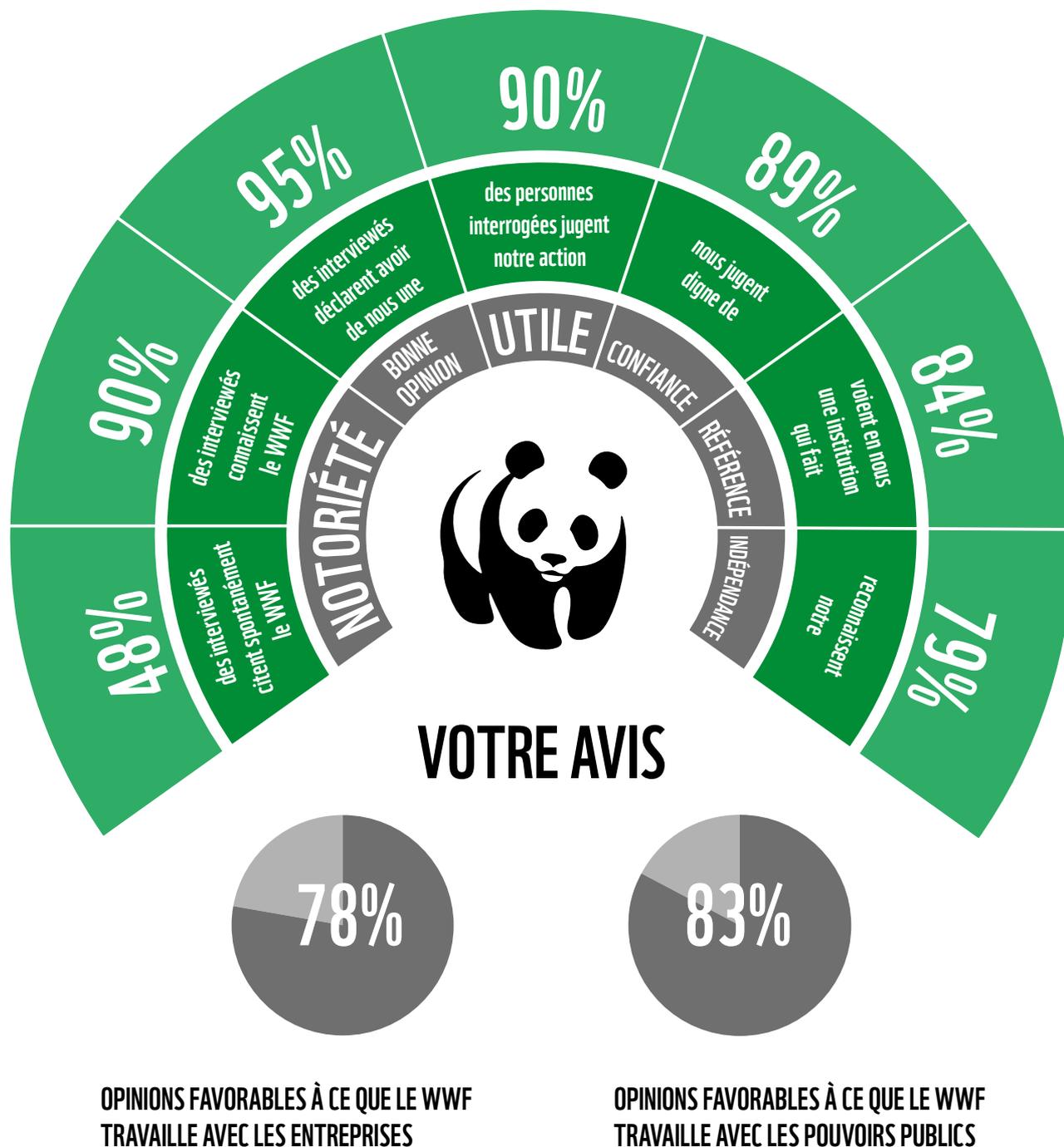


En 2013, la 6^e édition d'Earth Hour a mobilisé près de 2 milliards de personnes dans 7 000 villes et 154 pays. En France, 105 villes de l'hexagone ont participé à Earth Hour. Comme chaque année, la Nouvelle-Calédonie n'a pas été en reste et s'est particulièrement mobilisée. Fuseau horaire oblige, Nouméa a été la première ville de France à prendre part à Earth Hour. A 20h30 précises, en présence de Hubert Géraux, responsable du WWF en Nouvelle-Calédonie, Jean Lèques, maire de Nouméa et Maryse Frarin, adjointe au maire chargée de l'environnement, du développement durable et de l'éco-citoyenneté, ont procédé symboliquement à l'extinction des lumières de la place des Cocotiers depuis le kiosque à musique. L'équipe locale du WWF avait organisé un programme festif et musical pour partager, dans la bonne humeur, ce moment de solidarité planétaire avec tous les Nouméens présents.





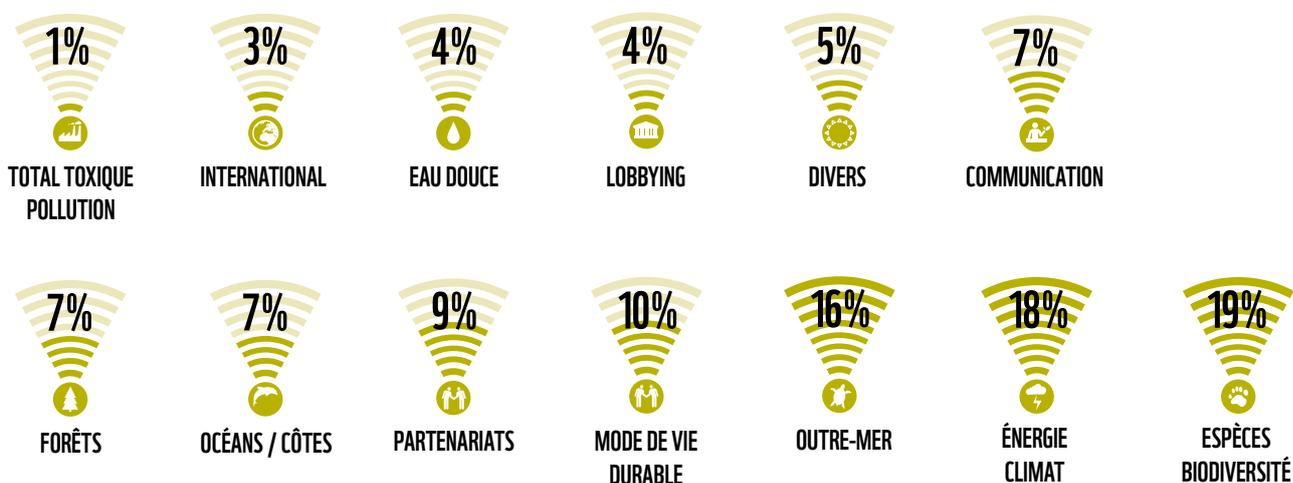
IMAGE ET PERCEPTION DU WWF EN FRANCE / IFOP / DÉCEMBRE 2012 *



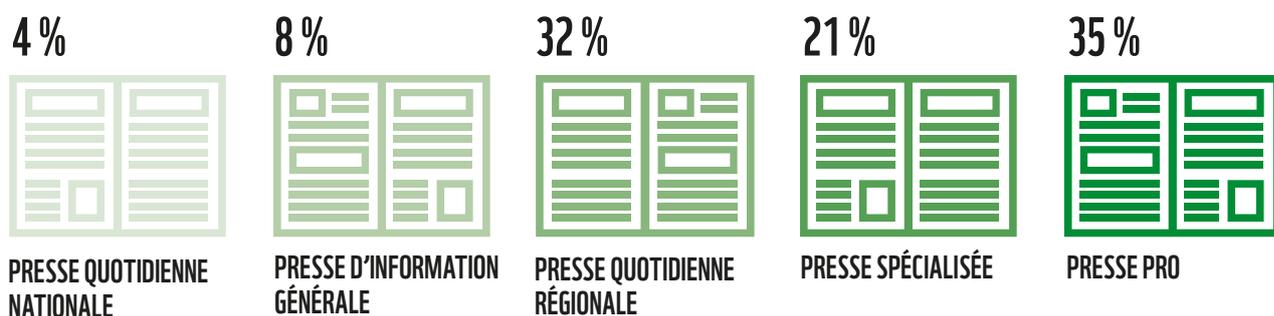
* Échantillon de 1 005 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI - Computer Assisted Web Interviewing) du 12 au 18 décembre 2012.

RETOMBÉES PRESSE PAR THÉMATIQUE



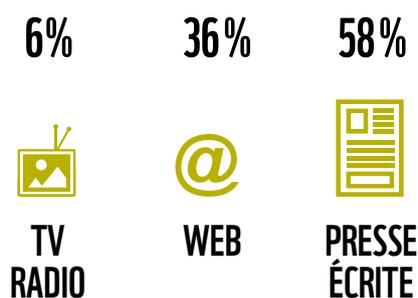
RETOMBÉES PAR SUPPORT DE PRESSE



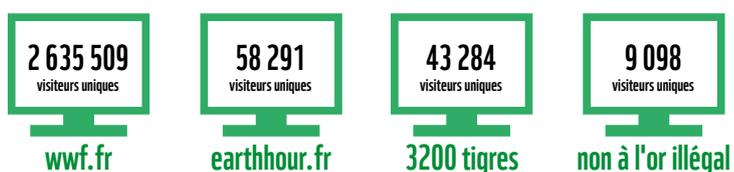
297 849 COMPTES DE LA COMMUNAUTÉ WWF FRANCE

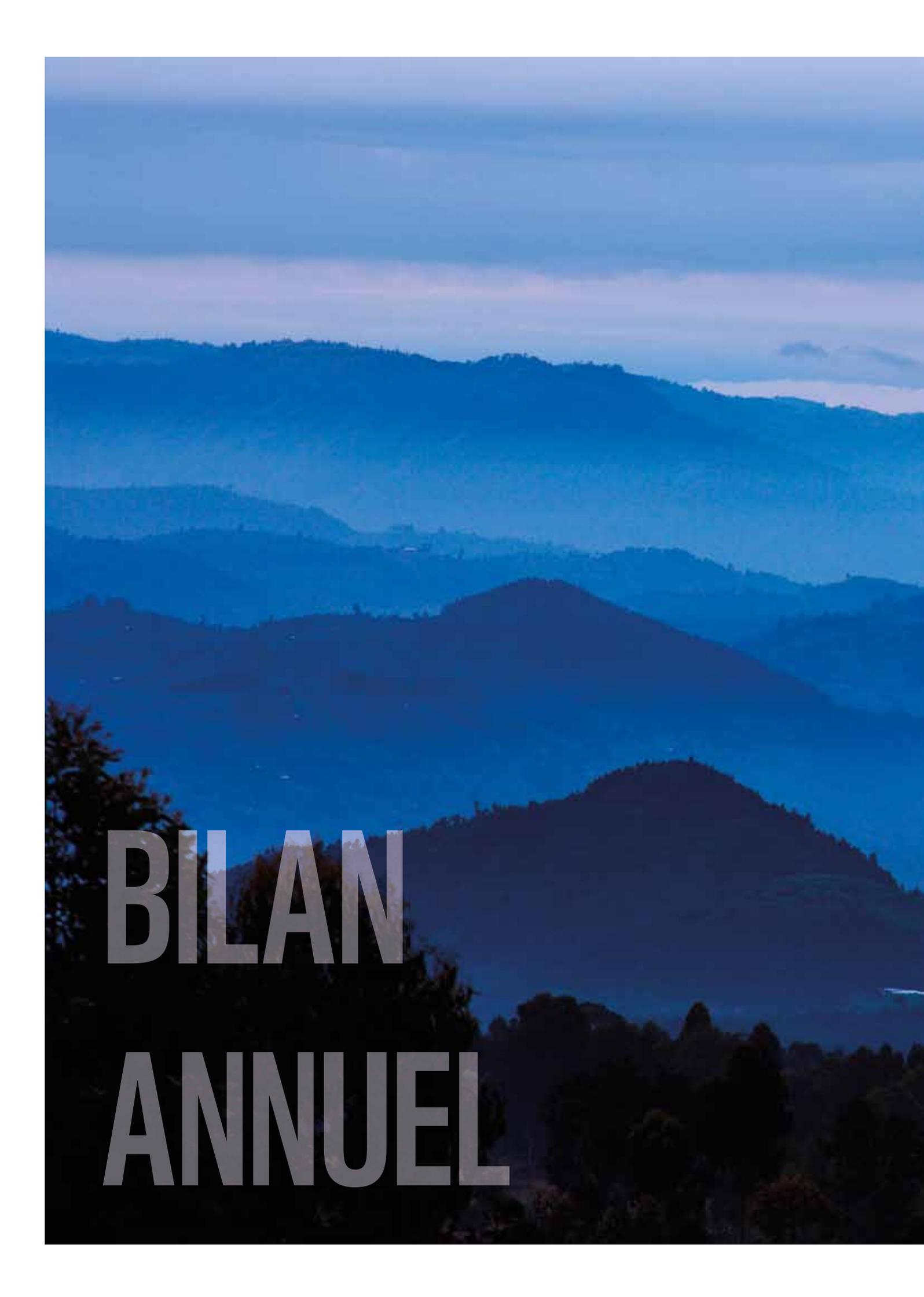


RETOMBÉES PRESSE PAR MÉDIA

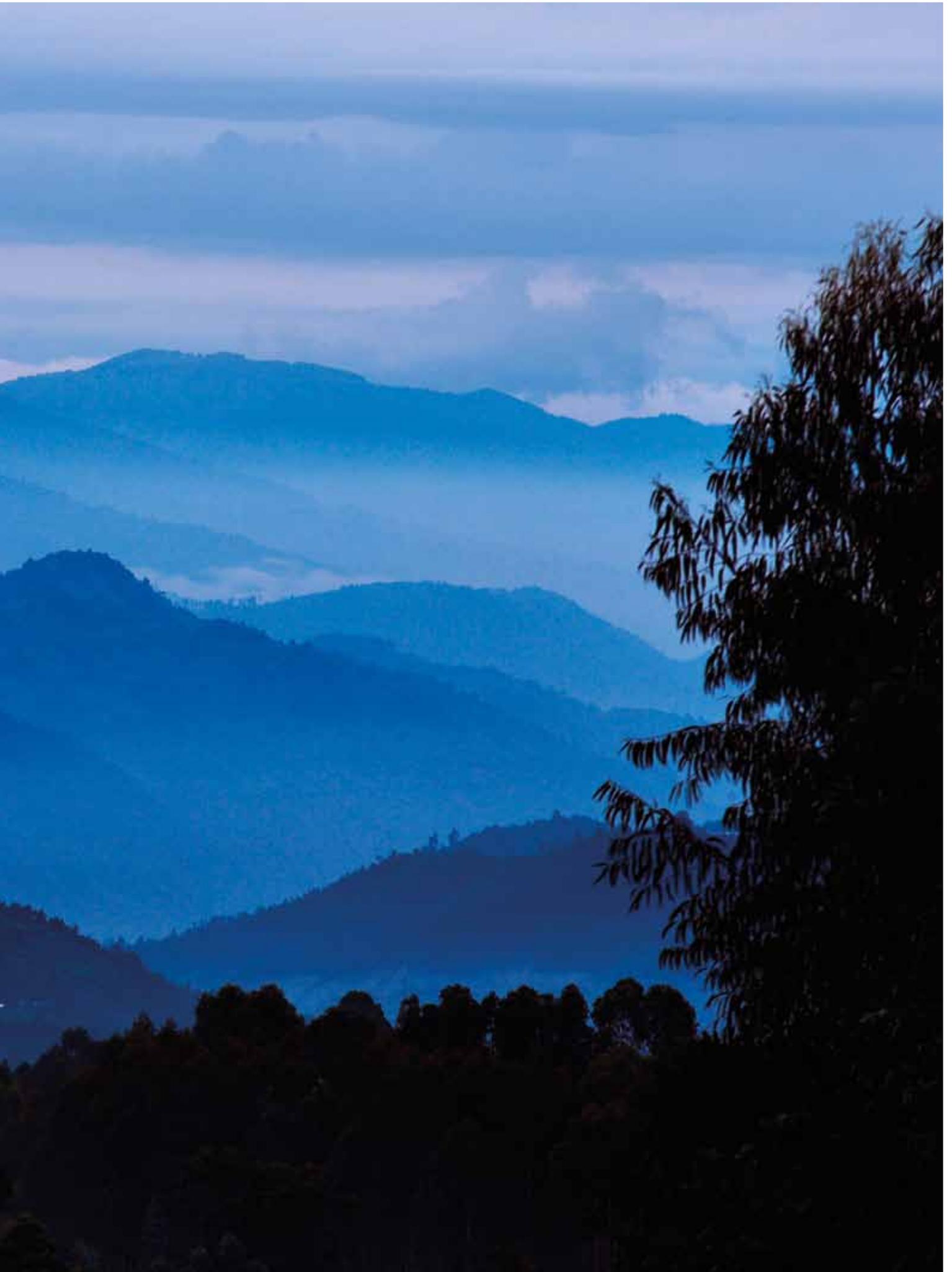


AUDIENCE ON-LINE





BILAN ANNUEL



GOUVERNANCE

Depuis sa création en 1973, le WWF assure son développement avec le souci constant de transparence et d'optimisation des fonds qui lui sont confiés.

Il est composé de quatre entités :

- **Fondation WWF France**

Reconnue d'utilité publique avec capacité abritante, elle a pour objet de « promouvoir, encourager et assurer la protection et la conservation de la faune et de la flore, des sites, des eaux, des sols et des autres ressources naturelles, soit directement, soit indirectement, en associant d'autres organismes à la réalisation de ses actions et programmes ».

- **Association des Amis du WWF France**

Distincte du « Cercle des Amis », elle a pour objet de fédérer les sympathisants du WWF et de gérer les contentieux.

- **Panda EURL**

Cette structure, dont la Fondation WWF France est l'associé unique, promeut et développe la marque Panda. Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, elle a été créée en 1992 afin de promouvoir et de communiquer toute activité se rapportant à la protection de l'environnement. Ses ressources sont générées par les produits sous licence (partenariats entreprises), la vente par correspondance et les produits d'édition.

- **SAS domaine de Longchamp**

Elle exploite un domaine de trois hectares situé dans le bois de Boulogne. Le Domaine de Longchamp est l'objet d'un bail avec la mairie de Paris. La SAS a été créée en 2004 dans le but d'exploiter la concession de domaine public et l'organisation d'activités en relation avec le développement durable et la protection de l'environnement. La Fondation WWF France en est l'associé unique.

Au 1^{er} juin 2014

**Le conseil d'administration
de la Fondation WWF France**

Isabelle AUTISSIER, présidente
Antoine HOUSSET, vice-président
Mathieu RAMBAUD, secrétaire
Hervé de ROCQUIGNY, trésorier
Jean-Paul PADDACK
Jean-Paul TARIS
Brice LALONDE
Monique BARBUT

Représentants des ministères :

Bernard GAUDILLÈRE, ministère de l'Économie
Agnès FONTANA, ministère de l'Intérieur
Agnès VINCE, ministère de l'Écologie, de l'énergie
et du développement durable

**Les membres
du conseil d'administration
de l'association
des Amis du WWF France**

Luc HOFFMANN, président honoraire
Isabelle AUTISSIER, présidente
Claudine BARLA
André CICOLELLA
Florence COURAUD
Cédric DU MONCEAU
Catherine EL AROUNI
Sylvie FAUCHEUX
Emmanuelle GRUNDMANN
Antoine HOUSSET, vice-président
Dr Claude MARTIN
Nico MEYER
Christine OBERDORFF
Jean-Paul PADDACK
Géraldine POIVERT
Mathieu RAMBAUD
Daniel RICHARD
Helene ROCHE
Jean-Marc ROIRANT
Jean-Paul TARIS

**Liste des membres du comité exécutif
du WWF France**

Philippe GERMA, directeur général
Jacques-Olivier BARTHES, directeur de la Communication
Frédérique CHEGARAY, directrice de la Générosité publique
Chantal GROLIMUND, directrice Administrative, juridique et financière
Marie-Christine KORNILOFF, directrice déléguée au Monde Économique
Guillaume De MARNHAC, directeur des Ressources humaines
Christophe ROTURIER, directeur Scientifique
Diane SIMIU, directrice des Programmes de conservation

Nota bene : du comité scientifique au Cercle des Amis

Le comité scientifique a été remplacé par le « Cercle des Amis du WWF ». Ce vivier d'experts et de décideurs issus du monde de l'entreprise et du secteur public, a pour vocation d'être un laboratoire d'idées destiné à accroître l'influence du WWF en France.

RÉELLEMENT PLANÉTAIRE



Pour ses 40 ans, autour de Isabelle Autissier, présidente, et de Philippe Germa, directeur général, le WWF France a réuni autour de lui sa famille. Luc Hoffmann, président d'honneur du WWF France et fondateur du WWF, Lin Li, directrice de la Conservation du WWF Chine, Lou Leonard, directeur du Programme changement climatique du WWF US, Jim Leape, directeur général du WWF International, Regine Günther, directrice Climat et énergie du WWF Allemagne, Yolanda Kakabaze-Navarro, présidente du WWF International, Samantha Smith, directrice Climat et énergie du WWF International, Omar Vidal, directeur général du WWF Mexique, Tasneem Essop, directrice de la Politique climatique du WWF International, Janos Pasztor, directeur Scientifique et politiques publiques du WWF International, Mark Lutes, expert changement climatique du WWF Brésil, Patricia León-Melgar, directrice générale du WWF Pérou.





SALARIÉ-ES ET ENGAGÉ-ES

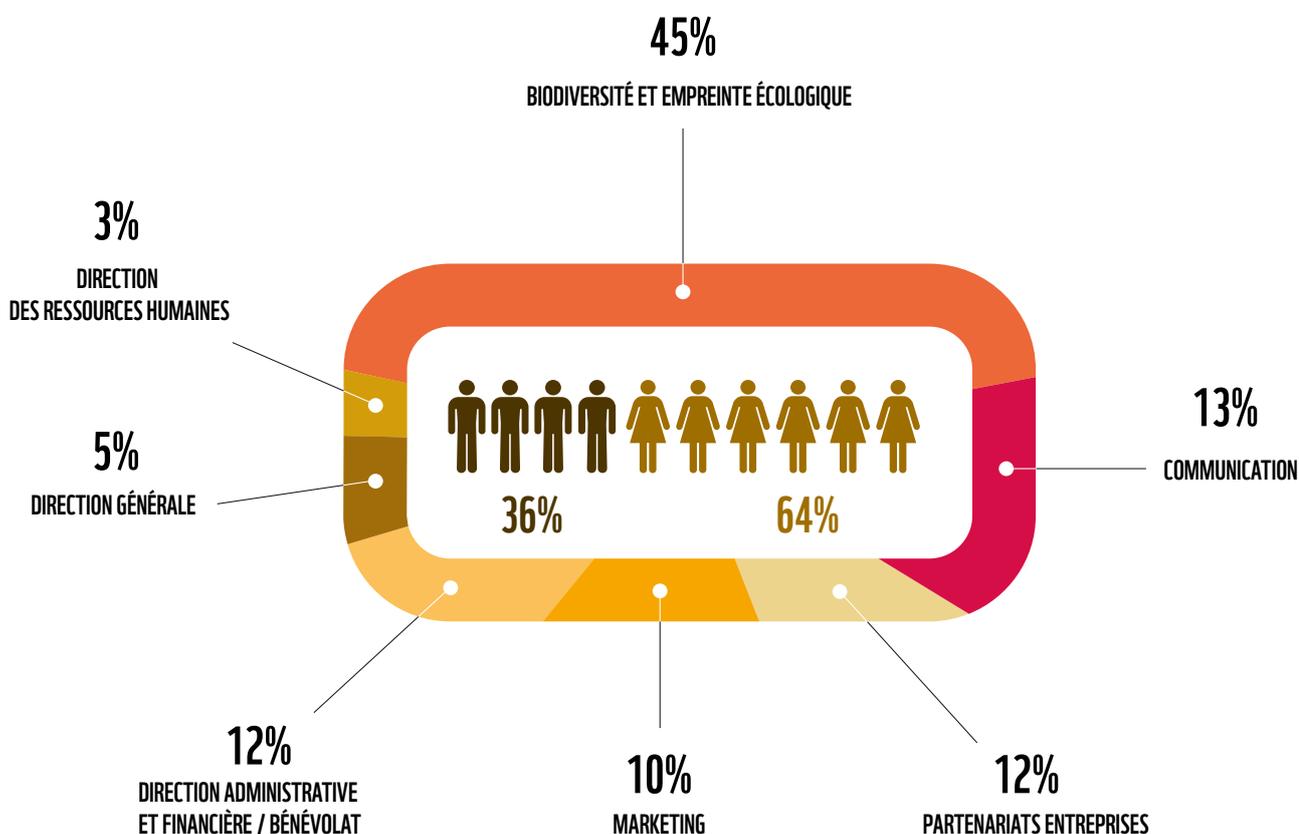
En juillet 2013, le WWF France comptait 91 salariés, effectif en diminution par rapport à l'année précédente.

Une grande majorité de nos salariés exerce au siège parisien, tandis que cinq salariés sont basés en Guyane, quatre à Lyon, un à Nevers, quatre en Nouvelle-Calédonie et six à Marseille.

Au cours de la période, le département des programmes a occupé 45 % de l'effectif, les 55 % restant se répartissant entre la direction administrative et financière/bénévolat (12 %), le département des partenariats entreprises (11 %), la communication (17 %), le marketing (10 %), la direction générale (5 %) et la direction des ressources humaines (3 %).

Unis pour une même cause, les salariés du WWF proviennent d'horizons très divers. Ils regroupent une majorité de femmes (64 %), de cadres (79 %) et de salariés exerçant sous contrat à durée indéterminée (85 %). Âgés de 36 ans en moyenne, ils ont, en moyenne également, 4 ans d'ancienneté au sein du WWF France. Les expertises pointues requises dans chaque champ d'action de l'ONG, ainsi que l'exigence d'autonomie et de capacité à gérer, même en début de carrière, des projets complexes, expliquent le niveau de formation relativement élevé des salariés, et la multiplicité des filières diplômantes dont ils sont issus.

DÉCOMPOSITION DES EMPLOIS DE LA FONDATION



NOS COMPTES

Pour l'année fiscale 2013 (période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013), la Fondation WWF France réalise 19 M€ de produits et enregistre 20,3 M€ de charges.

Ce déficit de 1 328 K€ est compensé par le fait que les réserves libres et le report à nouveau s'élèvent à 1 475 K€ dans le bilan du 30 juin 2013.

Les produits ont augmenté de 2,7 M€ par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est constituée d'une augmentation des produits d'exploitation, + 436 K€ (dons des particuliers et des legs, des produits financiers, + 2,1 M€ (dont reprise de provision sur compte courant d'une filiale et des produits exceptionnels, + 217 K€.

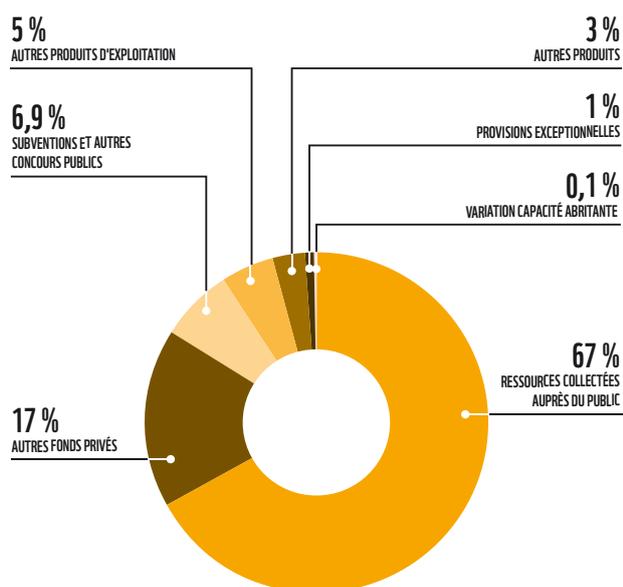
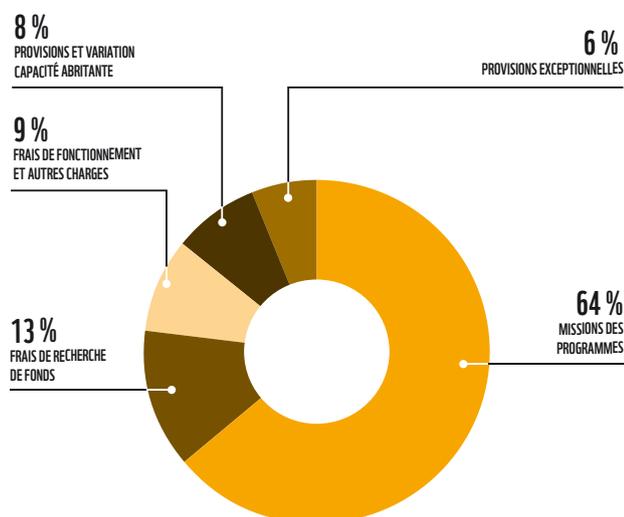
Les charges ont augmenté de 2,8 M€ par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est composée d'une augmentation des charges d'exploitation, + 322 K€, des charges financières, +1,3 M€ (dont abandon de créances au profit d'une filiale) et des charges exceptionnelles, +824 K€ (dont impact de la modification de la prise en compte des produits de mécénats).

Le compte emploi/ressources 2012-2013 montre que les ressources provenant du public représentent 67% des produits, suivies des ressources provenant de fonds privés 17%, et ensuite des ressources de subventions publiques 7%.

67% de nos emplois sont consacrés aux dépenses opérationnelles de missions sociales (programmes de conservation et sensibilisation). À cela s'ajoutent 13% de frais de collecte de fonds, 9% de frais de fonctionnement, 8% de provision et variation de capacité abritante (provision pour dépréciation de compte courant de filiales), et 6% de provisions exceptionnelles (impact de la modification de la prise en compte des mécénats).

DÉCOMPOSITION DES RESSOURCES DE LA FONDATION

DÉCOMPOSITION DES EMPLOIS DE LA FONDATION



COMPTE EMPLOIS/RESSOURCES 2012-2013

EMPLOIS DE L'EXERCICE EN EUROS	Emplois de 2012-2013 = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2012-2013
1 - MISSIONS SOCIALES	11 813 362	9 118 363
1.1 Réalisées en France	9 979 664	
- Action réalisées directement	9 025 773	
- Versements à d'autres organismes agissant en France	953 891	
1.2 Réalisées à l'étranger	1 833 698	
- Action réalisées directement	0	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	1 833 698	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 444 557	1 636 573
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 097 909	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	346 648	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4 614 827	778 089
3.1 Frais de fonctionnement de l'exercice	1 651 531	
3.2 Frais de fonctionnement exceptionnels	2 963 296	
		11 533 025
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU C R	18 872 746	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 062 963	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	388 199	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V - TOTAL GÉNÉRAL	20 323 908	
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		11 533 025
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dépenses opérationnelles	133 751	
Frais de recherche de fonds	30 000	
Frais de fonctionnement et autres charges	26 767	
TOTAL	190 518	

RESSOURCES DE L'EXERCICE EN EUROS	Ressources collectées sur 2012-2013 = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2012-2013
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		2393076
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	11 435 038	11 435 039
1.1 Dons et legs collectés		
- Dons manuels non affectés	9 823 933	9 823 934
- Dons manuels affectés	347 686	347 686
- Legs et autres libéralités non affectés	1 226 377	1 226 377
- Legs et autres libéralités affectés		
1.2 Autres produits liés à la générosité du public	37 042	37 042
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	1 833 698	
2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	2 924 631	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 189 617	
4 - AUTRES PRODUITS	1 423 554	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU C R	16 972 839	
II - REPRISES DES PROVISIONS	2 010 788	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	12 233	
IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		167 096
V - INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 328 046	
VI - TOTAL GÉNÉRAL	20 323 906	11 267 943
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		11 533 025
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		2 127 993
Bénévolat	160 518	
Prestations en nature	30 000	
Dons en nature		
TOTAL	190 518	

100%
RECYCLÉ
ET
RECYCLABLE



Rapport d'activité du WWF France 2012-2013

1973

année de la création du bureau français du WWF

91

salarié(e)s du WWF France engagé(e)s au quotidien pour offrir aux générations futures une planète vivante



2 500

bénévoles actifs en France métropolitaine et ultra-marine

190 000

donateurs du WWF France au 1^{er} septembre 2012

	<p>Notre raison d'être Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature. www.wwf.fr</p>
--	--



www.wwf.fr



[/wwffrance](https://www.facebook.com/wwffrance)



[@wwffrance](https://twitter.com/wwffrance)

